



PICARDIE  
OISE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9251	ARMANCOURT Le Village	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	MA MOD	●	1
9189	ATTICHY - BITRY L'Avenue - Proche de la Maladrerie - secteur 2	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	FER GAL	●	10
9154	BAILLEUL-LE-SOC Le Haut du Bois Robin - La Terre d'Éloge	BILLAND Ghislaine (Inrap)	OPD		●	11
9143	BEAUVAIS	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	GAL	●	12
9290	3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix Faure	VEYSSIER Danaël (COLL)	F	BSR 2008		2
9141	BEAUVAIS 5-7-9 boulevard de l'Assaut	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	F	GAL		13
9043	BEAUVAIS Musée départemental de l'Oise - Palais épiscopal	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	GAL / MA MOD	●	14
9232	BEAUVAIS 103-105-107 rue de Calais	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	OPD	GAL CON		15
9185	BEAUVAIS Rue Josquin des Près - Les Quarantes Mines	DERIN Mickaël (COLL)	OPD	FER	●	16
9231	BEAUVAIS 123 rue de Paris	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD		●	17
9161	BEAUVAIS 203 rue de Paris - Maladrerie Saint-Lazare	FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)	F	BSR 2008		18
9095	BEAUVAIS 16 rue du Pré Martinet	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	MA / MOD CON	●	19
9224	BEAUVAIS Rue Saint-Pierre - Abords de la Cathédrale	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	MA	●	20
9280	BEAUVAIS 18 rue de la Trépinrière	LEFÈVRE Sébastien (COLL)	OPD	CON	●	21
9237	BEAUVAIS ZA de Pinçonlieu - La Terre Jean-Jacques	VEYSSIER Danaël (COLL)	OPD	GAL		22
9227	BLACOURT* Le Bois des Tailles - tranche 2 et 3	DESCHEYER Nathalie (Inrap)	OPD		●	23
9148	BONNEUIL-EN-VALOIS Abbaye du Lieu-Restauré	CANET Sylvain (COLL)	SD		●	24
9073	BRETEUIL-SUR-NOYE Extension de la ZAC - Rue d'Amiens	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	PAL / FER GAL	●	25
9313	BREUIL-LE-SEC Déviation de la R.N. 31 - ouvrage d'art n°2 et 3	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	26
9196	BURY Saint-Claude - 202 rue de la Plaine	SALANOVA Laure (CNRS)	FP	NÉO	●	27
9089	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT Rue Serge Clergeot	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	CON	●	28
9219	CHAMBLY Avenue de Verdun	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	GAL	●	29
9220	CHAMBLY Avenue de Verdun - Collectif	BEAUJARD Stéphane (Inrap)	OPD	GAL / HMA MOD	●	30

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté \* Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9261	CHAMBLY 127 place de l'Église - Rue Gambetta	DERBOIS Martine (Inrap)	OPD	MA / MOD	●	3
9149	CHEVINCOURT Mont de Noyon	TORON Sébastien (UNIV)	SD	PRO	●	31
9305	CHIRY-OURSCAMP Abbaye d'Ourscamp	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	SD	MA / MOD CON	●	32
9060	COMPIÈGNE Bibliothèque Saint-Corneille	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD			33
9223	COMPIÈGNE Camp de Royallieu	ZIEGLER Sébastien (COLL)	SD			34
9184	COMPIÈGNE Rue d'Austerlitz - Près du donjon royal	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	MA / MOD CON	●	35
9235	COMPIÈGNE - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE 10-16 rue de l'Oise - 98-104-120 rue de Beauvais	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	MÉS / NÉO MOD / CON	●	36
9129	COMPIÈGNE 29-33 rue Solférino	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	MA CON	●	37
9180	COYE-LA-FORÊT 1 rue de l'Étang	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD		●	38
9158	CREIL L'Arbre de Verneuil vers Malassise	KIEFER David (Inrap)	OPD	PRO FER	●	39
9258	CRÉPY-EN-VALOIS Rue Gustave Eiffel	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD		●	4
9083	CUVILLY - GOURNAY-SUR-ARONDE - RES- SONS-SUR-MATZ Station Gaz de France	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	GAL CON	●	40
9272	FLEURY Les Aunaies	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	GAL	●	41
9239	HOUDANCOURT Rue des Bois - Montaubert	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	MA	●	42
9248	LEVIGNEN Le Haut de Vaudemanche - phase 2	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD	FER / GAL HMA	●	45
9294	LONGUEIL-ANNEL Le Champ Sainte Croix	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	46
9215	LONGUEIL-ANNEL Rue bernard Bordier	KIEFER David (Inrap)	OPD		●	47
9160	MÉRU Boulevard de l'Esches	KIEFER David (Inrap)	OPD	NÉO BRO	●	48
9176	MÉRU La Queue de Vignoru	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	GAL / MA	●	49
9303	LE MEUX Le Clos Féron	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	GAL MOD	●	43
9165	LE MEUX Rue de Compiègne	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	FER	●	44
9284	NOAILLES Les Vignes de Longuillers	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD		●	5
9146	NOYON Les Forbus	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	NEO MA / CON	●	50
9097	NOYON 37-39 rue Saint-Éloi	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	OPD	MA / MOD CON	●	51
9246	ORROUY Champlieu	DI STEPHANO Giovanni (AUTR)	SD	GAL	●	53
9221	PASSEL - NOYON Parc d'activité Noyon-Passel - tranche 1	DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL)	F	HMA / MA MOD / CON		52
9100	PASSEL - NOYON Parc d'activité Noyon-Passel - tranche 2	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	FER MA	●	54
9312	PRÉCY-SUR-OISE Rue du Tour de Moulin	DESCHEYER Nathalie (Inrap)	OPD	MOD	●	55

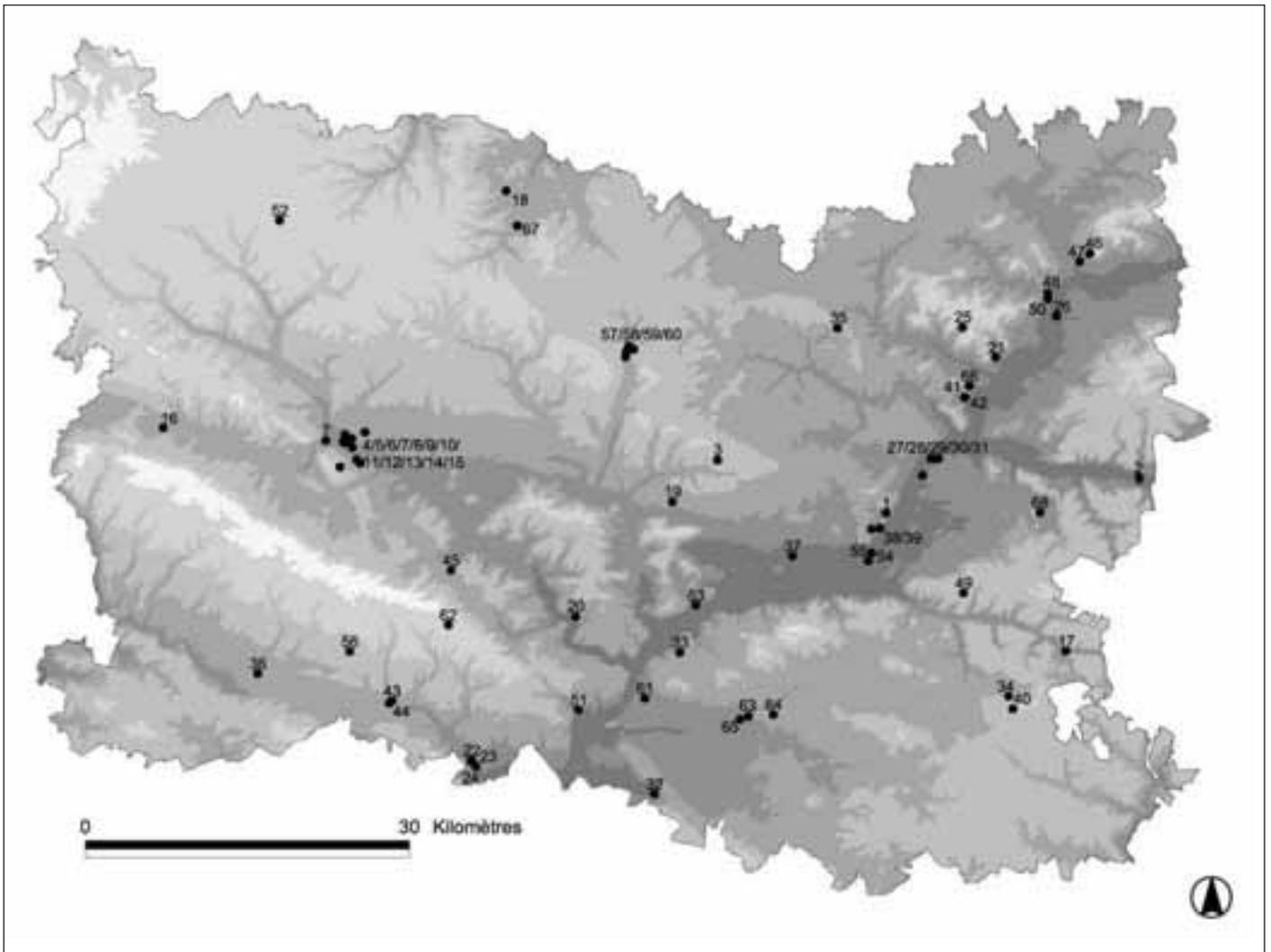
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9297	PRÉVILLERS Rue Principale	SELLIER Nathalie (Inrap)	OPD	PAL	●	56
9065	RIEUX Échangeur R.D. 200	ASSEMAT Hélène (AUTR)	F	HMA MA	●	57
9274	RIVECOURT Le Petit Pâtis	MARÉCHAL Denis (Inrap)	OPD	NÉO/ FER/ GAL	●	58
9205			F	NÉO/ FER		59
9319	SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS* Ribeauville	MICHEL Laurent (Inrap)	OPD			6
9279	SAINTE-GENEVIÈVE* ZA de Novillers des Cailloux	MICHEL Laurent (Inrap)	OPD		●	60
9182	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Le Pré l'Abbé	DESCHEYER Nathalie (Inrap)	OPD	MOD	●	61
9268	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Route de Plainval	KIEFER David (Inrap)	OPD	BRO / FER GAL	●	62
9278	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE* 61-67 rue Mangin	MICHEL Laurent (Inrap)	OPD			63
9236	SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE* Rue de Montdidier - Rue du Banc de Saint-Pierre	DESCHEYER Nathalie (Inrap)	F			64
9314	SAINT-MAXIMIN Le Vieux Moulin - R.D. 162	BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)	OPD		●	65
9147	SENLIS Les Arènes	DAPREMONT Laurence (Inrap)	SD		●	66
9188	SENLIS École Notre-Dame du Sacré Coeur	LAPERLE Gilles (Inrap)	F	MA		67
9281	SENLIS ZAC des Rouliers	BERTIN Patrice (Inrap)	OPD		●	68
9128	THOUROTTE ZAC du Gros Grelot	FRIBOULET Muriel (Inrap)	OPD	BRO	●	7
9229	VENDEUIL-CAPLY* Musée-dépôt - la Vallée Saint-Denis	VIDAL Philippe (Inrap)	SD			8
9288	VIEUX-MOULIN Saint-Pierre-en-Chastre	CANET Sylvain (COLL)	SD	BRO	●	9

PICARDIE  
**OISE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

**2 0 0 7**



PICARDIE  
OISE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 7

MOYEN ÂGE

**ARMANCOURT**

MODERNE

Le Village

Quatre tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 11 % de la surface totale de l'emprise concernée (soit 7 030 m<sup>2</sup>). Les vestiges mis au jour, une base de mur, deux fosses sont attribuables à la fin de la période médiévale et à l'époque moderne. Ils pourraient constituer une dépendance du château détruit

à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et localisé, d'après le cadastre de 1813, au nord de l'emprise.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

ÂGE DU FER

**ATTICHY - BITRY**

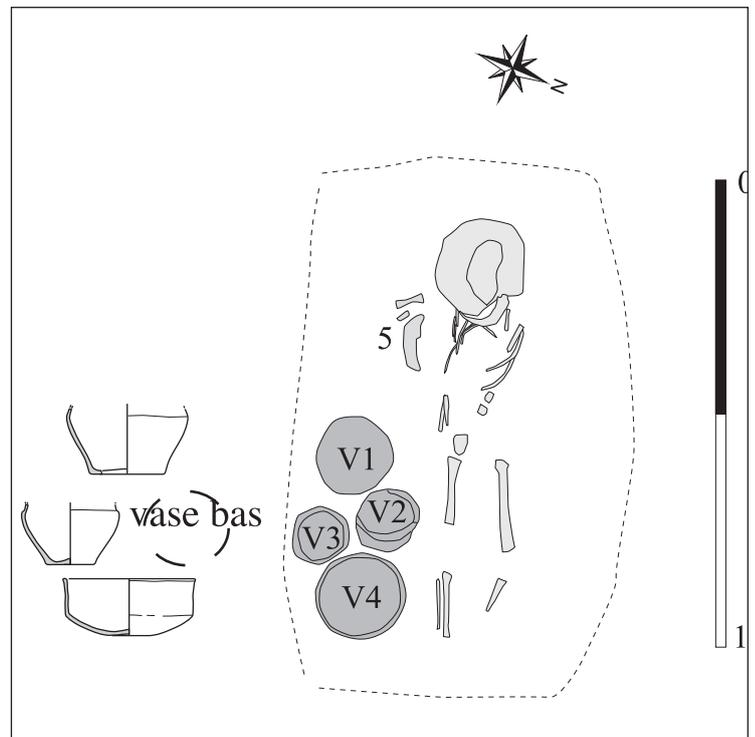
GALLO-ROMAIN

L'Avenue - Proche de la Maladrerie - Secteur 2

Vingt-deux tranchées et plusieurs fenêtres ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic préalable à l'exploitation du secteur oriental d'une carrière de granulats localisée sur les communes d'Attichy et Bitry, qui couvrira à terme près de 43 ha. Elles représentent une reconnaissance de 11 % de l'emprise concernée. La densité des vestiges mis au jour est importante et les structures archéologiques sont réparties sur la majeure partie de l'aire sondée. De l'analyse spatiale et de la chronologie du mobilier ressortent les informations principales suivantes.

L'occupation protohistorique est attestée à La Tène C1, avec une zone funéraire à inhumations. Les structures domestiques contemporaines de ces sépultures semblent présentes sur le site, mais il est difficile au stade du diagnostic de les distinguer de l'occupation de La Tène D, également attestée par le mobilier céramique. Ces structures laténiennes (fossés, greniers, fosses) ont été partiellement recoupées par une occupation antique, essentiellement dans la partie médiane et méridionale de l'emprise.

Cette dernière étape débute à la période augustéenne et se poursuit jusqu'au Bas-Empire. Elle est caractérisée par des fossés, par un enclos quadrangulaire ou grand bâtiment, par des semelles de fondation en calcaire et enfin par des zones ou « épandages » de matériaux de construction (blocs calcaires et tuiles fragmentaires). Plusieurs



Attichy-Bitry « L'Avenue - Proche de la Maladrerie - Secteur 2 ». Inhumation d'enfant (Aisne-Marne IVA)  
(E. Pinard, M. Friboulet, Inrap)

indices (blocs taillés en réemploi, matériaux de construction épars) sont en faveur de démolitions et réaménagements successifs. Un hiatus chronologique au III<sup>e</sup> siècle est perceptible à l'analyse du mobilier céramique.

La nature de l'ensemble du site antique est difficile à établir à ce stade de l'étude. Cependant, les dimensions et la qualité des assises de murs qui ont pu être dégagées semblent appartenir à un établissement rural relativement complexe succédant à celui de La Tène.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)



Attichy-Bitry « L'Avenue - Proche de la Maladrerie - Secteur 2 ». Base de mur antique (M. Friboulet, Inrap)

## BAILLEUL-LE-SOC

### Le Haut du Bois Robin - La Terre d'Éloge

Le projet d'un parc éolien réparti sur les communes de Bailleul-le-Soc, Épineuse et Fouilleuse a entraîné la prescription d'une campagne de diagnostic archéologique sur quatre des neuf éoliennes. La présence de sites gallo-romains repérés par prospection aérienne à Épineuse Le Haut du Bois Robinet Bailleul-le-Soc La Terre d'Éloge laissait entrevoir la possibilité de documenter ces vestiges. L'intervention effectuée sur deux jours n'a pas permis d'abonder dans ce sens ; les quelques structures

découvertes (deux segments de fossés et deux fonds de fosse) n'autorisent, en raison de leur caractère très érodé, aucune attribution chronologique.

Au lieu-dit Le Haut du Bois Robin, une lame de hache polie en silex, un éclat et un grattoir ont été mis au jour en position remaniée à la base du labour.

BILLAND Ghislaine (Inrap)

## GALLO-ROMAIN

## BEAUVAIS

### 3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix Faure

Le diagnostic, réalisé par le Service archéologique municipal de Beauvais (SAM de Beauvais) sur l'emprise foncière de 210 m<sup>2</sup>, a livré quelques vestiges d'occupation de la période antique. Ces indices paraissaient seulement conservés sur les deux-tiers occidental de la future emprise constructible où les dépôts atteignaient entre 0,31 m et 0,98 m d'épaisseur (structures et remblais antiques compris). Le reste de la surface sondée fut, en revanche, totalement perturbé par une vaste et profonde excavation probablement liée à une extraction de matériaux (limon, craie, silex) implanté à flanc de versant.

L'aire d'occupation conservée comprend outre plusieurs niveaux stratigraphiques parfois riche en mobilier, plusieurs niveaux d'occupation successifs non aménagés et un niveau de sol parfaitement construit identique à celui également repéré lors d'une opération menée sur la même parcelle en 2004 (Lefèvre, BSR 2004) ou plus récemment lors du diagnostic mené au 3-5-9 boulevard de l'Assaut. Toutes

ces informations confirment bien l'aménagement en terrasse de ce versant septentrional de la vallée du Thérain. Les données recueillies ici corroborent ainsi la vision générale de l'organisation spatiale de ce secteur péri-urbain acquise grâce à la multiplication ces dernières années des opérations préventives dans ce secteur de la ville. Les niveaux d'occupation sont ici associés à des structures fossoyées, dont il serait utile de préciser ou confirmer la nature, et à quelques maçonneries, assez sommaires, en pierres calcaires qui peuvent correspondre à des murets mais dont on ignore l'étendue et la fonction exacte (soutènement, limites de propriété ?).

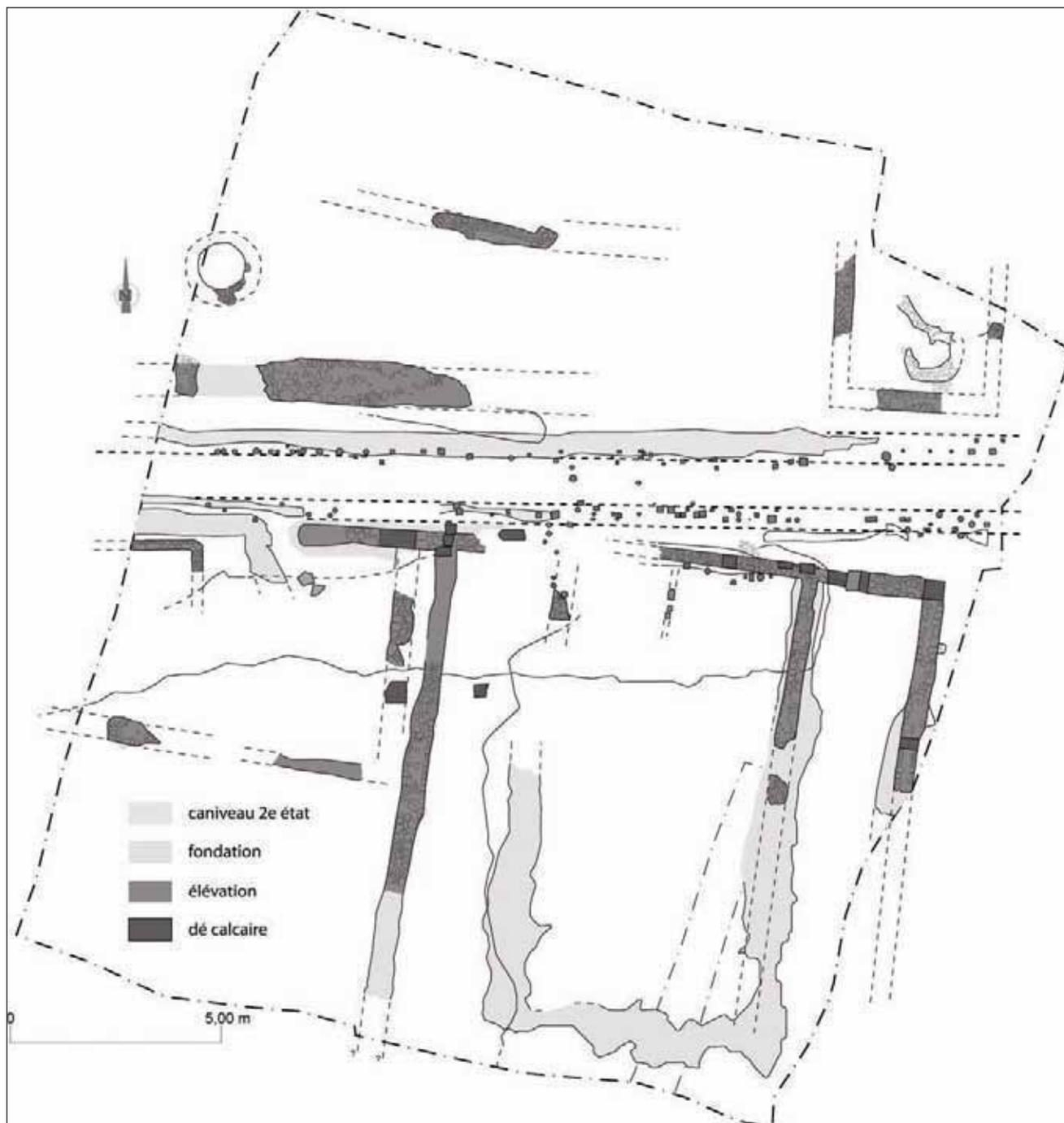
En revanche la nature des vestiges exhumés au cours de cette opération n'apporte pas la preuve de l'existence à proximité de cet endroit du temple du Mont-Capron qui reste donc encore très largement énigmatique.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

La fouille préventive menée au 5, 7 et 9 du Boulevard de l'Assaut à Beauvais fait suite à un diagnostic (Fémolant, *BSR* 2006, p. 65) en préalable à la construction par la SCI Les Maréchaux d'un immeuble avec sous-sol. Cette opération, qui fut réalisée sur la totalité de l'emprise foncière du projet (1 876 m<sup>2</sup>), a permis de caractériser une occupation antique structurée principalement localisée sur la portion occidentale de la surface. Compte tenu de la nature des vestiges mis au jour dans ce secteur peu documenté de la ville antique (péri-urbain), le Service régional de l'archéologie de Picardie a prescrit une

opération de fouille portant sur environ 600 m<sup>2</sup> de l'assiette du projet du 26 mars au 15 juin 2007.

Le décapage intégral de cette zone jusqu'au sommet des restes antiques a donné l'occasion de dégager plusieurs vestiges maçonnés appartenant à des bâtiments vraisemblablement distincts (quatre ?) aménagés sur des terrasses successives taillées sur le versant nord de la vallée du Thérain. La conservation des vestiges est plus soutenue au nord de l'aire de fouille qu'au sud, ce secteur correspondant vraisemblablement à la contrescarpe du fossé de l'enceinte urbaine médiévale.



Beauvais « 5-7-9 boulevard de l'Assaut ». Plan masse de l'opération (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)

Comme le diagnostic l'avait montré, les maçonneries conservées correspondent à des semelles de fondations en craie et de plus rares portions de murs en élévation. Celles-ci sont construites en pierres calcaires et silex et appartiennent vraisemblablement à des soubassements. Plusieurs dés calcaires placés régulièrement dans ces maçonneries et notamment aux angles supposent la



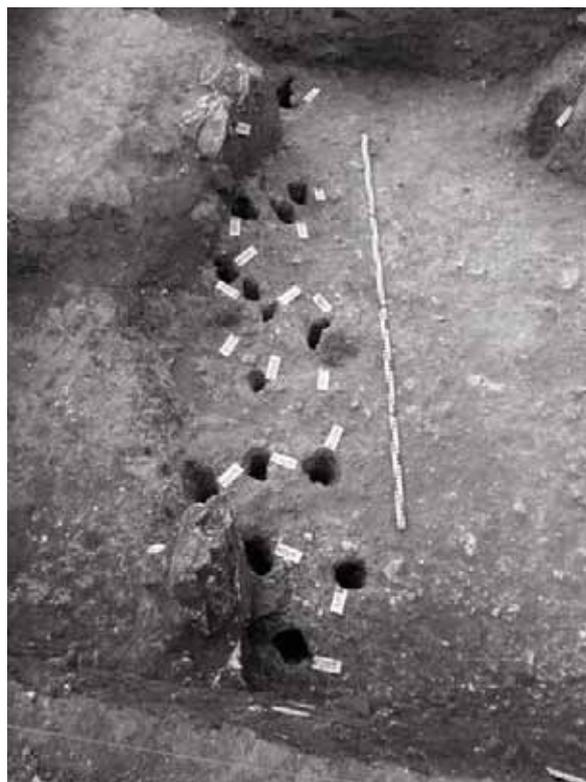
Beauvais « 5-7-9 boulevard de l'Assaut ». Vue d'une céramique dans le comblement du caniveau (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)

présence de poteaux et une élévation plutôt en bois et torchis. Les données stratigraphiques ont permis de distinguer deux voire trois états distincts de bâtiments caractérisés également par une légère évolution de leur orientation. Un collecteur a également été dégagé suivant un axe est/ouest entre les deux terrasses reconnues. Au moins deux phases successives, qui se caractérisent essentiellement par une variation assez sensible de sa direction (qui coïncide avec celle du bâti identifié), ont pu être déterminées en plus des multiples curages et creusement dont il a fait l'objet. Cette structure, dégagée sur un peu plus de 20 m, large de 2,00 m à l'ouverture et profonde de 1,40 m en moyenne, a livré une quantité importante de mobilier céramique (plus de 100 kg) et métallique nous renseignant assez précisément sur la chronologie de l'occupation du secteur (Bas-Empire), sur les activités domestiques des occupants ou encore leur statut social. Plus de 110 trous de pieu (de sections circulaires, carrées ou encore rectangulaires) appartenant à différentes périodes d'utilisation ont été reconnus de part et d'autre du fond de ce collecteur d'eau. Ces pieux fichés verticalement laissent supposer la présence de planches de bois disposées horizontalement, l'ensemble de cet aménagement étant vraisemblablement destiné à renforcer et stabiliser les rives de la structure.

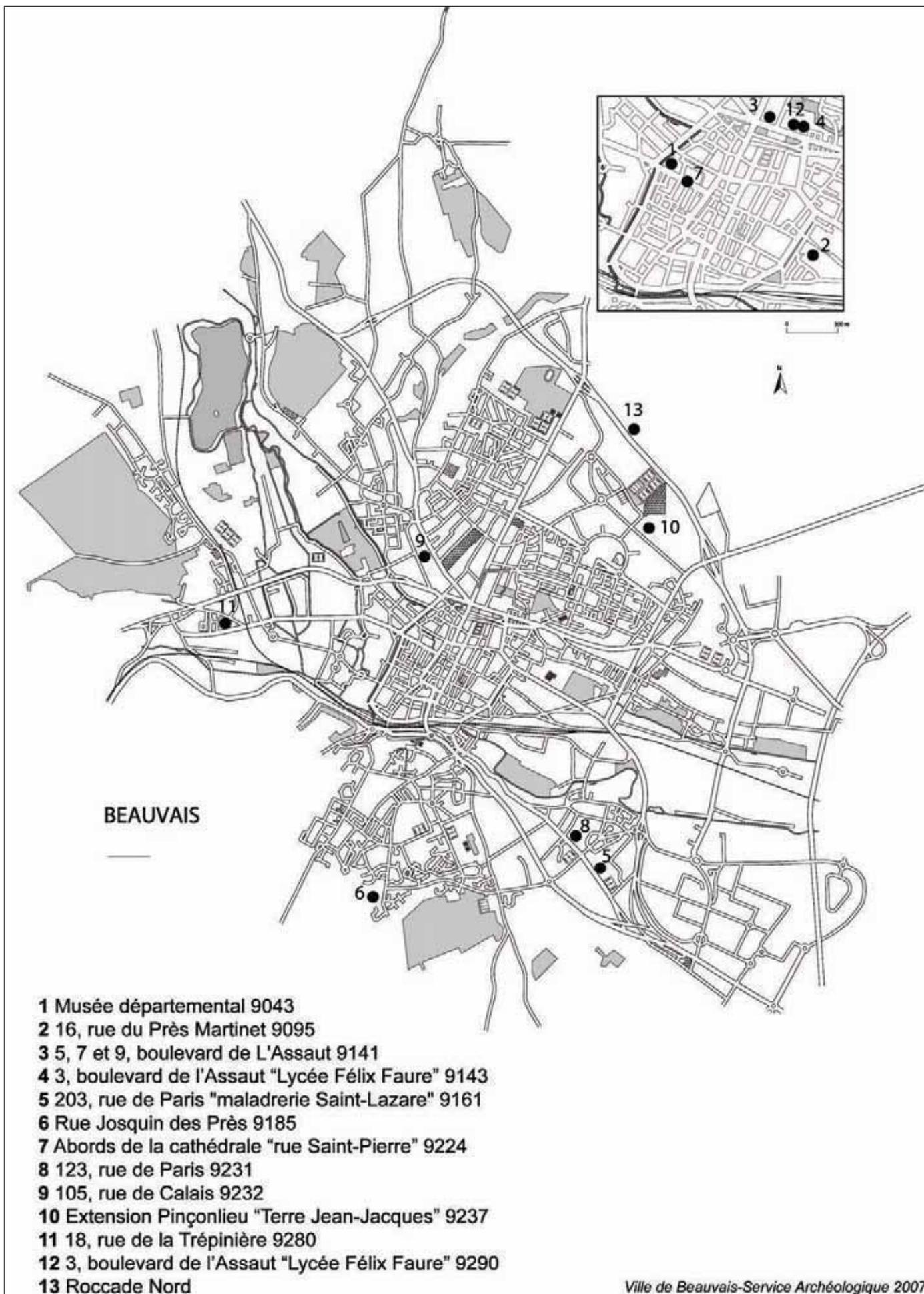
LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)



Beauvais « 5-7-9 boulevard de l'Assaut ». Vue du caniveau au centre de la photo (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)



Beauvais « 5-7-9 boulevard de l'Assaut ». Trous de pieux dégagés au fond du caniveau (S. Lefèvre, SAM de Beauvais)



Beauvais. Localisation des opérations (plan Service archéologique municipal de Beauvais)

Le terrain sur lequel s'est déroulé l'opération se trouve au cœur de la ville urbaine historique à proximité immédiate de la Cathédrale Saint-Pierre plus précisément dans l'enceinte de l'actuel musée départemental qui, au Moyen Âge, correspondait au palais épiscopal.

L'intervention a été motivée par deux projets distincts. La construction d'une galerie technique à l'arrière ou sur le côté sud-ouest du bâtiment principal envisagée par le Conseil Général de l'Oise a entraîné l'ouverture de cinq tranchées totalisant une surface de 271 m<sup>2</sup> (Zone 1). Une excavation supplémentaire a été réalisée, à la demande de l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Poncelet, vers l'angle oriental du musée, le long du mur de clôture, afin de préciser la localisation d'un certain nombre de structures connues d'après plusieurs plans anciens dont notamment le mur gouttereau sud-ouest de la galerie de l'évêque (construit parallèlement au mur conservé) afin de restituer son tracé au sol (Zone 2).

Quelques-unes des ouvertures de la Zone 1 ont donné l'occasion d'observer le mur du *castrum*. Les assises de pierres calcaires calibrées, constituant son parement, repose sur une fondation (libage) en grand appareil constituée de deux ou trois assises de gros blocs de calcaire (hauteur 0,60 m à 0,70 m) mis en place sur une semelle de craie damée. L'apport essentiel de ce diagnostic a été de confirmer la présence du rempart antique dans le prolongement du mur nord-ouest de l'ancien palais épiscopal qui repose sur son arasement. Une portion de tour semi-circulaire antique a également été observée.

Une occupation datée du III<sup>e</sup> siècle a été localisée en retrait du mur du *castrum*. Elle se caractérise par la présence d'une cave construite en pierres calibrées calcaires dont le plan n'a pu être établi. Les vestiges antiques sont scellés par un niveau d'incendie. À noter ici un hiatus chronologique entre la fin du III<sup>e</sup> siècle ou le début du IV<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle marqué par l'absence de structure et de mobilier archéologique remontant à cette période.

Une petite partie de la tranchée de fondation du palais épiscopal a été identifiée. La présence dans son comblement de mobilier céramique des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles tend à confirmer les hypothèses de datation jusque là proposées.

Vers les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, le secteur situé au sud-ouest du palais épiscopal correspondait à un vaste jardin (terres noires) percé de plusieurs structures fossoyées (silos ou fosses d'aisance). L'occupation médiévale se caractérise également par la présence d'un moule à cloches datable d'après le mobilier associé des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

Au cours de la même période, un rempart parfaitement rectiligne, large en moyenne de 1,40 m, a été construit entre le mur gouttereau nord-ouest du palais et la rivière le Thérain sur une semelle de craie portante. Les données stratigraphiques et les observations recueillies permettent de placer la construction entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Il peut s'agir d'un tronçon de l'enceinte urbaine aménagée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle ou des

fausses-braies dont la construction remonte au début du XIV<sup>e</sup> siècle d'après la documentation écrite. Un puits, probablement édifié entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, a été dégagé entre le mur gouttereau du palais et le rempart médiéval ainsi qu'une structure maçonnée un peu plus tardive qui peut s'apparenter à des latrines. Un bâtiment, localisé entre le rempart médiéval et le *castrum* antique, fut construit avant les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Ailleurs l'occupation du sol est très diffuse et peu structurée et correspond à des vestiges en creux (latrines, fosses...). Une sorte de cour, percée de nombreuses structures fossoyées (fosses, latrines...), se substitua probablement au cours de cette période aux jardins cultivés attestés jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un talus fut adossé au mur de clôture médiéval probablement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Les couches constitutives de celui-ci montrent clairement qu'elles proviennent du curage de la rivière ou des déblais issus du creusement du nouveau canal. À la même époque fut aménagé un pont dormant dont l'une des piles a été dégagée. Sans doute postérieurement au XVII<sup>e</sup> siècle, un second mur (st. 110, 310), large de 0,70 m environ, fut accolé au parement externe du rempart médiéval (sur une partie du tracé seulement) sans y être harpé destiné à en augmenter l'épaisseur.

À cette vague de construction s'ajoute celle d'un collecteur souterrain voûté qui permettait l'écoulement des eaux usées dont le puits d'accès fut obturé dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au cours de cette période le palais épiscopal paraît avoir connu régulièrement des réfections de ces soubassements comme l'atteste la présence d'une longue tranchée probablement continue mise au jour parallèlement au mur gouttereau nord-ouest. Le mur de clôture construit parallèlement à la résidence de l'évêque fit également l'objet de plusieurs réparations.

L'ouverture réalisée dans la Zone 2 a permis de mettre au jour plusieurs vestiges maçonnés construits au pied du mur de clôture actuel du musée qui correspond à l'ancien mur gouttereau nord-est de la galerie de l'évêque. L'intervention s'est limitée ici au dégagement des vestiges jusqu'à leur niveau d'arasement.

Deux grandes phases de construction (médiévale et moderne) ont ainsi été identifiées d'après le mode de construction des maçonneries.

Les maçonneries appartenant à la seconde phase, s'ils furent bien mis en place en même temps comme le laisse suggérer leur mode de construction témoignent d'un profond réaménagement de l'espace interne de la cour du palais épiscopal avec non seulement la mise en place de la galerie de l'évêque mais aussi du secteur correspondant à la prison de l'évêché (mur de clôture, bâtiments). Ces constructions reprennent en partie des vestiges de construction remontant à une période plus ancienne.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

Le projet de construction d'un ensemble immobilier, situé aux 103, 105 et 107 de la rue de Calais, est à l'origine de cette intervention qui a été réalisée par le Service Archéologique Municipal. Implantée au nord-ouest, à environ 400 m du centre ville historique, la parcelle concernée, d'une surface de 2 813 m<sup>2</sup>, correspond à l'emplacement de l'ancienne Unité de Production Culinaire de la Ville. Cet espace foncier, presque totalement bâti, accuse un léger dénivelé du nord vers le sud car il est localisé au sommet de la pente du versant septentrional de la vallée du Thérain. Effectués avant la destruction de l'ensemble des bâtiments, treize sondages totalisant 120 m<sup>2</sup> ont été exécutés sur l'ensemble du site afin d'évaluer son potentiel archéologique. Six structures, de natures et d'époques différentes, ont été découvertes lors de cette opération. L'occupation de la période antique est essentiellement représentée par un large fossé. Ce dernier, creusé dans le substrat alluvionnaire et conservé sur une profondeur de 2,15 m (sous le TN), a pu être observé à travers plusieurs sondages, soit sur une longueur totale de plus de 30 m. Placé parallèlement à la rue de Calais, axe probable de l'ancienne voie de Beauvais au Tréport,

cette structure fossoyée présentait des bords évasés et un fond plus ou moins plat. L'ouverture à son sommet a été estimée à plus de 2,30 m. Au moins quatre phases de comblements ont été observées dont la plus ancienne correspond à son utilisation. Seuls les niveaux supérieurs contenaient du mobilier. Ce dernier, très abondant, est caractérisé par une grande quantité de céramique (amphores, céramique commune locale), de la faune, du marbre blanc, de la tuile associée à quelques éléments métalliques (clous) et d'une monnaie. Bien que la fonction de cette structure, qui semble abandonnée à la fin du III<sup>e</sup> siècle, n'ait pas été clairement établie, il reste néanmoins vraisemblable qu'elle fût employée pour l'adduction de l'eau.

D'autre part d'autres vestiges ont été mis au jour sur le site. En effet plusieurs fosses dépotoir ainsi que des tronçons de fossés contemporains ont été analysés sur les lieux. L'une des excavations renfermait une grande quantité de restes de plaques d'encastage, de piletts ou de pâtons préfigurant une activité potière dans le secteur.

FÉMOLANT Jean-Marc (SAM de Beauvais)

Le diagnostic archéologique mené préalablement à la construction d'un lotissement a donné l'occasion d'intervenir sur le plateau sud de Beauvais, à la périphérie du quartier Saint-Jean, secteur peu documenté, et d'alimenter les données concernant l'occupation de la ville et la géologie du sous-sol beauvaisien.

Le diagnostic s'est avéré pauvre en terme de structures archéologiques mais a permis d'identifier plusieurs structures fossoyées, de datation indéterminée, ainsi qu'une fosse protohistorique.

Cette dernière, de forme malaire, creusée directement

dans le substrat à silex, se caractérise par un comblement limono-argileux brun à gris.

Le mobilier recueilli concerne un minimum de sept céramiques, deux ont été identifiées comme des formes hautes. Ces vases permettent de donner une fourchette chronologique, à savoir la période I ou IIa du Premier âge du Fer, suivant la chronologie de Blanchet pour la Picardie et le Nord de la France. Aucune autre structure n'a été découverte permettant une mise en corrélation avec cette fosse.

DERIN Mickaël (SAM de Beauvais)

La construction d'un immeuble en façade de la rue de Paris par l'OPAC de l'Oise a motivé la réalisation de ce diagnostic. Le terrain se trouve à environ 1 200 m au sud-est des abords du centre urbain historique le long de la rue de Paris dont le tracé reprend en grande partie celui de la voie antique qui reliait Beauvais à Paris. L'origine de l'habitat actuel dont la forme s'apparente à un village-rue peut remonter dans ses grandes lignes à la période médiévale.

Aucun vestige n'a été mis au jour hormis des structures en relation avec les maisons qui étaient encore en élévation juste avant l'intervention archéologique dont la construction remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. Le mobilier archéologique collecté n'est pas antérieur à cette période ce qui laisse supposer l'absence de site plus ancien à proximité immédiate de cette parcelle.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

Un projet de construction d'une maison individuelle avec piscine est à l'origine de ce diagnostic. Cette intervention archéologique était l'occasion d'observer les niveaux les plus anciens et d'obtenir des informations sur l'extension de la ville antique.

Cinq sondages profonds ont été réalisés sur une superficie de 952 m<sup>2</sup>. Ceux-ci ne furent pas révélateurs de structures archéologiques, mais nous ont permis de confirmer la stratigraphie de ce secteur inexploré et d'attester de faits connus.

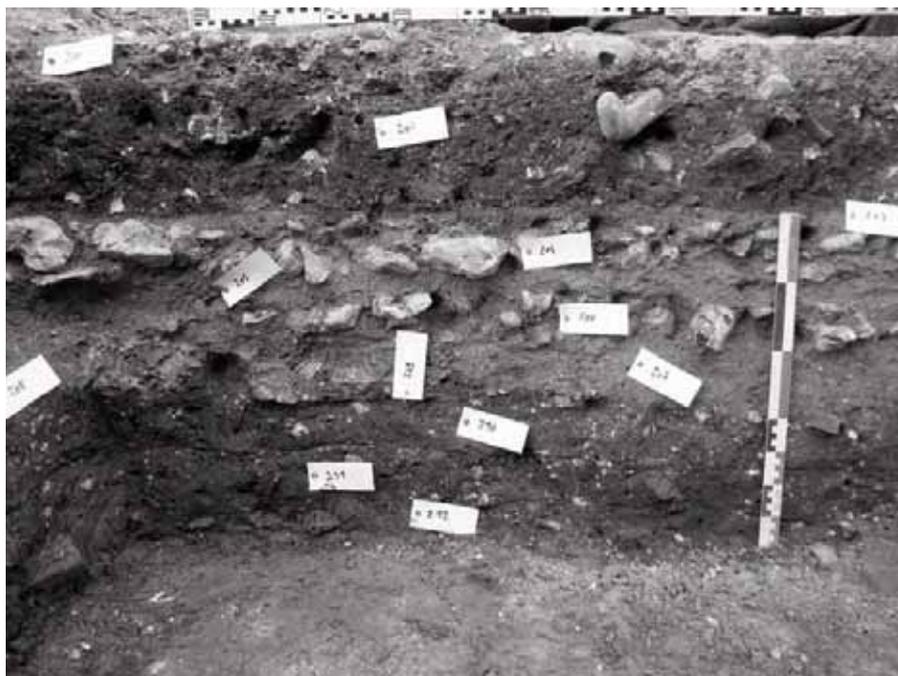
Nous avons en effet repéré des aménagements, allant de l'époque médiévale à contemporaine, correspondant à des canaux d'irrigations utilisés pour séparer des parcelles de jardins. Ces fossés attestent de l'existence d'une exploitation horticole de cette zone maraîchère. Ceux-ci furent comblés probablement au XX<sup>e</sup> siècle par des rebus métallurgiques provenant vraisemblablement de la fonderie Thomas fils installée à proximité jusqu'en 1950.

VEYSSIER Danaël (SAM de Beauvais)

L'opération de diagnostic, réalisée à la suite du projet de mise en valeur des Abords de la Cathédrale, comprenait outre la réalisation de 22 sondages (fosses d'arbres) et de plusieurs suivis archéologiques situés dans la Rue Saint-Pierre et la Rue du Musée (notice versée en accord le SRA au BSR 2008), le décapage d'une zone d'environ 360 m<sup>2</sup> à proximité immédiate du mur gouttereau sud de la Basse-Œuvre sur l'emplacement du futur Jardin archéologique imaginé par l'architecte E. Poncelet (ACMH). Celui-ci projette notamment de relever les murs (sur environ 1 m de haut) d'une petite chapelle édifée un peu avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle en pierres calcaires calibrées de tradition antique, d'un portique latéral adossé au bas-côté sud de la Basse-Œuvre élevé au début du XI<sup>e</sup> siècle, et enfin de l'avant-corps du même édifice construit dans le courant de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ce décapage fait suite à

un premier dégagement réalisé en 2005 sur une superficie plus réduite (152 m<sup>2</sup>) qui avait alors pour seul objectif de mettre au jour les vestiges de la chapelle afin de réaliser un relevé précis des maçonneries (J.-M. Fémolant, *BSR 2005*, p. 52-53). Rappelons que les vestiges intégrés à ce projet de mise en valeur furent reconnus au cours de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques qui se déroulèrent de 1965 à 1985 sous la direction de É. Chami. Les datations de ces structures précisées plus haut furent émises d'après ces investigations.

Notre diagnostic consista ici à réaliser un décapage de surface (couches superficielles : bitume et fond de forme) sur toute l'assiette du projet jusqu'à l'apparition des premiers niveaux archéologiques en place, à évacuer également, sur l'emprise du chantier 1965-1985 concernée par le projet, le sablon déposé au début des années 90, et



Beauvais « Rue Saint-Pierre - Abords de la Cathédrale ». Coupe stratigraphique vers l'ouest montrant notamment des niveaux de recharge de voirie (SA de Beauvais)

enfin à effectuer un nettoyage de surface des niveaux archéologiques mis au jour. L'emprise du Jardin archéologique, dépassant l'aire ouverte au cours des anciennes fouilles, l'objectif du diagnostic était donc également de déterminer les secteurs conservés et par la même d'établir, la superficie des zones à fouiller ainsi que l'épaisseur des vestiges en rapport avec les côtes finies du projet. Cette intervention, dissociée des autres investigations archéologiques menées préalablement au projet de requalification et de valorisation du quartier épiscopal, a fait l'objet d'un rapport de diagnostic intermédiaire déposé au SRA.

Le nettoyage de coupes stratigraphiques dégagées à divers endroits a permis d'identifier avec d'assez bonnes précisions la nature des horizons encore en place (recharges de voirie, niveaux de circulation, couches associées à la construction/destruction de la chapelle, l'incendie de la Basse-Œuvre, dépôts de terres noires...) et d'évaluer l'état de conservation des vestiges maçonnés

décrits plus haut. La nature et la superposition de nombreuses couches parfois très fines (feuilletage) témoignent d'une occupation dense du secteur guère surprenante.

Suite à cette évaluation le projet initial fut légèrement modifié. Les niveaux finis furent notamment relevés de 0,50 m afin de diminuer l'impact au sol et de ne pas terrasser au-delà du fond de fouille du chantier mené entre 1965 et 1985.

Au final, ce diagnostic a ainsi permis de déterminer plusieurs zones conservées sur l'emprise du projet constituant une superficie totale à fouiller d'un peu plus de 150 m<sup>2</sup> sur une épaisseur variant de 0,30 m à 1,10 m ainsi que des secteurs partiellement détruits par la mise en place de divers réseaux (eau, gaz, électricité).

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

## CONTEMPORAIN

### BEAUVAIS

18 rue de la Trépinère

Un projet de lotissement est à l'origine de ce diagnostic. Cette opération était l'occasion de compléter nos connaissances, peu étendues, concernant l'archéologie industrielle et la géologie du quartier de Saint-Just-des-Marais. Sur une superficie totale de 4 556 m<sup>2</sup>, treize tranchées ont été réalisées ainsi que deux aires ouvertes représentant 606,20 m<sup>2</sup>.

Les deux extensions de tranchée furent révélatrices de structures archéologiques liées au patrimoine industriel des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Ces périodes sont représentées par deux fours, voire trois, plusieurs fosses gorgées de matériaux de construction et trois bases de piliers appartenant vraisemblablement à une aire de séchage pour les céramiques.

Le manque d'informations et de mobilier ne nous ont pas permis de déterminer l'organisation et la fonction de deux de ces fours.

Le troisième four, localisé à 1,28 m sous le TN et entièrement construit en brique, mesure 20,80 m de long et 4,40 m de large. La base des murs est conservée sur environ 0,55 m. Ce four intermittent était à l'origine composé de trois parties distinctes excavées dans les colluvions : l'aire de travail, le foyer et la chambre de cuisson, ici complètement arasée. Il a probablement servi à la fabrication de tuiles. Cependant, il ne présente pas de traces de rubéfaction liées à son utilisation. Il était comblé et scellé par un remblai composé essentiellement d'argile rouge panachée mélangée à des matériaux de construction (mortier, tuileaux, briques) et à des éléments provenant de la démolition de fours (argile non cuite, parois de four vitrifiées, tuyau de drainage). Dans cette couche, il faut noter la présence de biscuits qui laisse supposer l'existence d'une fabrique de céramiques dans ce secteur.

LEFÈVRE Sébastien (SAM de Beauvais)

## GALLO-ROMAIN

### BEAUVAIS

ZA de Pinçonlieu - La Terre Jean-Jacques

Un projet d'extension d'un lotissement est à l'origine de ce diagnostic préventif. Cette opération archéologique était l'occasion de compléter le plan d'une *villa* gallo-romaine dont la *pars rustica* avait été fouillée au lieu dit Les Champs Dolents entre 1996 et 2002 (Fémolant, *BSR* 1996, p. 50-51 et 2002 p. 64-65) et d'obtenir des informations sur l'extension et compléter l'organisation de celle-ci.

Neuf tranchées ont été réalisées ainsi que de multiples aires ouvertes représentant 3 821,32 m<sup>2</sup>, soit 21,61 % de l'emprise du projet qui s'étend sur une superficie totale de 17 683 m<sup>2</sup>.

L'ensemble des vestiges repérés correspond essentiellement à des structures fossoyées. Celles-ci sont creusées dans le limon à silex et entament le plus souvent le socle crayeux sous-jacent.

Une zone principale, située à l'angle sud-ouest du secteur évalué, fut révélatrice d'aménagement d'époque antique. Cette période est représentée par un espace ceinturé par des fossés successifs sans interruption. Le premier enclos principal délimite l'angle nord-est de la *villa* découverte précédemment sur Les Champs Dolents. Le second, qui se développe vers le nord, reprend le tracé du premier et

atteste d'un agrandissement du complexe agricole. Un troisième fossé, qui pourrait correspondre à l'établissement primitif, passe en grande partie sous l'avenue Salvador Allende, se prolonge vers l'est et semble s'interrompre au centre du site.

Les vestiges relatifs à l'habitat sont concentrés à l'intérieur des enclos. Ceux-ci sont représentés par un alignement de trois trous de poteau liés à des constructions en matériaux légers. Une mare et probablement une petite cave y sont associées.

Ces nouvelles découvertes confirment la datation de la villa. Son origine remonte au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et fut utilisée jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Au-delà de ces enclos, une carrière et un silo, ainsi que de nombreux petits fossés, à la datation et aux fonctions indéterminées (divisions parcellaires ?), ont été décelés sur l'ensemble du site.

Une ultime partie du complexe, correspondant vraisemblablement à la *pars urbana*, reste inaccessible puisqu'elle est située sous l'actuel terrain de football.

VEYSSIER Danaël (SAM de Beauvais)

---

## BLACOURT

Le Bois des Tailles - Tranche 2 et 3

---

Notice non rendue

DESCHEYER Nathalie (Inrap)

---

## BONNEUIL-EN-VALOIS

Abbaye de Lieu-Restauré

---

Le sondage effectué dans l'allée nord du cloître de l'abbaye concernait une surface et une profondeur très restreintes. Le contrôle des sols s'est avéré négatif et le décaissement, qui sera réalisé pour l'assise de l'étais posé à cet endroit,

ne présente donc aucun risque pour le patrimoine archéologique.

CANET Sylvain (CG de l'Oise)

PALÉOLITHIQUE

---

## BRETEUIL-SUR-NOYE

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

Extension de la ZAC - Rue d'Amiens

---

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur un secteur sensible qui avait déjà fait l'objet d'investigations en 2000 et en 2005. Un projet d'extension de la ZAC par la Mairie est à l'origine du déclenchement de l'opération.

La zone sondée est localisée à la jonction entre le plateau et le versant d'un petit vallon sec orienté au nord-est. Dans le nord de la France, les versants présentant cette orientation sont, d'une manière générale, recouverts de formations limoneuses, car abrités des vents dominants (NO), durant les phases glaciaires.

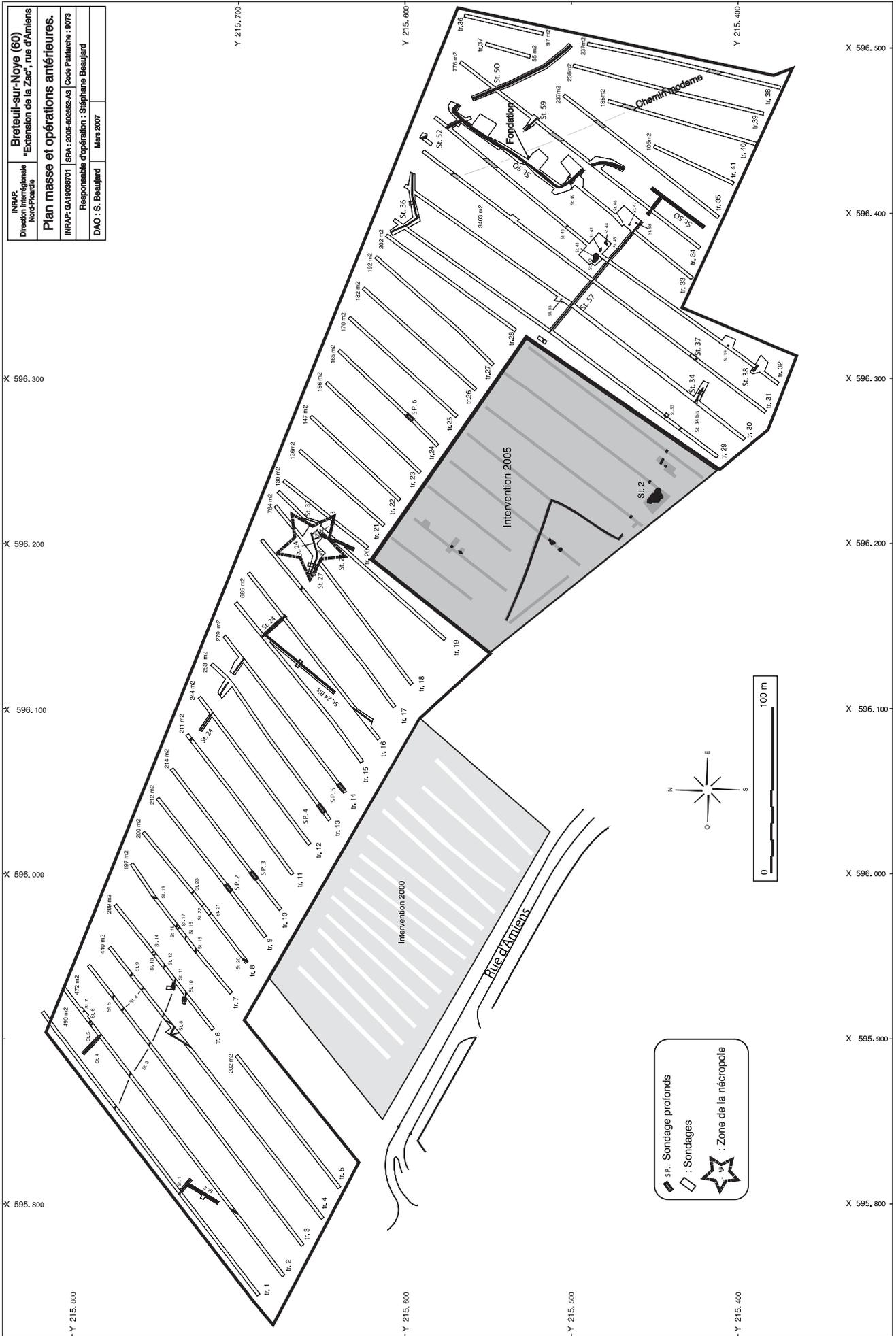
La réalisation de cinq sondages a permis d'observer la couverture lœssique de ce secteur. Le substrat n'a pas été atteint, ce qui rend l'interprétation des profils délicate.

Dix-sept artefacts, attribuables au Paléolithique moyen, ont été récoltés dans les tranchées ou les sondages profonds. Les artefacts, associés à un cailloutis, sont recouverts d'une patine gris-blanc assez profonde. Ils sont en général géoliffractés. Certains d'entre eux témoignent d'une production de type Levallois. Le matériel retrouvé lors de cette campagne de sondages est en position

remaniée. Toutefois, si l'on prend en compte le contexte géomorphologique du secteur (présence de lœss) et topographique (versant orienté vers le nord-est), la probabilité de trouver latéralement une occupation du Paléolithique moyen en place est forte. Ce type de position est en effet fréquente pour les sites du Weichsélien dans le nord de la France. Il faut remarquer que les sondages réalisés à l'est ont livré une séquence lœssique plus homogène. Il est donc probable que des sondages réalisés sur le versant, au nord-est de l'emprise concernée, livre une séquence stratigraphique plus dilatée et peut-être un niveau du Paléolithique moyen en place.

Les tranchées de sondages surfaciques ont été réalisées systématiquement sur l'emprise à intervalle de 20 m environ, dans le sens de la pente, selon un axe globalement NE/SO qui permettait de couvrir la configuration du terrain. En cours d'opération, certaines structures fossoyées ont été suivies afin de déterminer leur agencement dans l'espace.

INRAP Direction Nord-Picardie	<b>Breteil-sur-Noye (60)</b> "Extension de la Zac", rue d'Amiens
INRAP-GATISBETRI   SPA : 2008-00082-A3   Code Périurbain : 9079	<b>Plan masse et opérations antérieures.</b>
DAO : S. Beaujeud	Mars 2007



Breteil-sur-Noye « Extension de la Zac - Rue d'Amiens ». Plan masse et opérations précédentes

L'emprise sondée a concerné une surface de 115 445 m<sup>2</sup>. Le diagnostic a été réalisé en dix-sept journées de travail à deux personnes a permis l'ouverture de quarante-et-une tranchées, ainsi que de larges ouvertures, pour un total de 12 365 m<sup>2</sup>, soit 10,96 %. Cette campagne de diagnostic a permis de mettre en valeur une succession d'occupations diachroniques du secteur :

-Les éléments les plus anciens se raccrochent à la période du Paléolithique moyen, par un ramassage d'artefacts de type Levallois retrouvés en position remaniée (déjà mis en évidence lors d'une campagne précédente, N. Gressier, 2000), dans un contexte géomorphologique (présence de loess et orientation du versant) sensible pour cette période. Il faut enfin signaler que du mobilier lithique attribuable au Néolithique (éclats de façonnage de haches) avaient par ailleurs été retrouvés dans une fosse lors du diagnostic de 2005 (proximité de la minière d'extraction de silex d'Hardivilliers).

-Des structures d'habitats attribuables à La Tène Ancienne (contemporaines de la fosse polylobée mis au jour en 2005, S. Beaujard, rapport de Diagnostic, prescription de fouille en cours) dont certaines peuvent s'apparenter à des structures d'ensilage, d'autres à des trous de poteau.

-Un réseau fossoyé qui s'apparente, pour partie, à des éléments de parcellaire, d'autres à des enclos de type habitat, attribuable à la Protohistoire au sens large faute d'éléments véritablement identifiables.

-Une nécropole à incinération qui semble avoir été utilisée sur plusieurs générations, attribuables à La Tène Moyenne et à La Tène Finale.

-Un enclos de type habitat de morphologie inattendue qui suggère au vu des éléments recueillis une occupation de type rurale attribuée au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

-Il faut enfin signaler la matérialisation de fossés (qui peuvent être liés à des limites de parcelles de jardins), d'une fosse et d'un chemin moderne ou contemporain.

Au regard des divers éléments mis au jour sur l'emprise, il est manifeste que le projet d'aménagement aura pour incidence de détruire un patrimoine archéologique plutôt conséquent et diversifié.

BEAUJARD Stéphane (Inrap),  
avec la collaboration de CHAIDRON Cyrille (Inrap),  
DESCHEYER Nathalie (Inrap),  
LOCHT Jean-Luc (Inrap, UMR 8018) et  
LAPERLE Gilles (Inrap)

## BREUIL-LE-SEC

### Déviations de la R.N. 31 - Ouvrage d'art n°2 et 3

Un diagnostic archéologique mené au nord des communes de Breuil-le-Sec et Nointel, avant la construction de la déviation de la R.N. 31, a permis de constater l'absence de patrimoine archéologique sous les futurs emplacements de deux ouvrages d'art. Les deux emprises totalisent une surface de 7 168 m<sup>2</sup>.

Les huit sondages profonds, quatre sur chaque emprise (SPI à SP4), visant à reconnaître une présence préhistorique se sont révélés négatifs. Ces ouvertures ont toutefois permis d'observer la stratigraphie locale.

À Breuil-le-Sec, en contexte de versant, peut se dégager, sous un couvert de terre végétale allant d'environ 0,1 à 0,3 m, un niveau de limon sable-argileux brun (Bt?) épais de 0,2 à 0,4 m. Puis sur 0,25 à 1 m se profile une couche de sable ocre contenant des granules de craie (colluvions).

Un dernier niveau sédimentaire, constitué de sable limoneux brun riche en nodules de craie et en silex gélifs

(colluvions) d'une épaisseur d'environ 0,3 m repose sur le socle de craie à silex. Parfois, seul subsiste un niveau de terre arable couché sur la craie à silex. D'après la carte géologique du BRGM de Clermont, il s'agirait d'une formation du Crétacé (Secondaire) et plus particulièrement du Campanien.

À Nointel, le substrat est variable. Il s'agit soit de la même craie à silex ou de sable Tertiaire le plus souvent ocre parfois gris et contenant des galets. Plus rarement, il s'agit d'argile grise. Ces formations seraient Tertiaire (Sparnacien). Au dessus, on observe la formation de sols bruns plus ou moins argileux composés majoritairement de sable et de limon. Ils ont une épaisseur variant de 0,1 à 0,4 m. Ils sont sous-jacents à la terre arable qui s'étend sur environ 0,3 m.

KIEFER David (Inrap)

## NÉOLITHIQUE

## BURY

### Saint-Claude - 202 rue de la Plaine

Découverte dans le jardin d'un particulier, la fouille a débuté en 2001, suite à deux opérations de diagnostic. Elle s'est achevée en 2007. La première campagne de fouille avait permis le retrait de la dalle de chevet, la seule encore en place, et la fouille de la couche de condamnation séparant les inhumations des dalles. Une attention toute particulière avait été portée sur la zone du chevet et sur la fosse

d'implantation du monument découverte dans la partie septentrionale suite à une première extension de la zone de fouille en amont. Au final, la campagne 2001 avait révélé la bonne conservation de la tombe, bien meilleure que prévu.

La campagne 2002 avait quant à elle permis l'achèvement de la fouille de la couche de condamnation, mais elle s'était

davantage portée sur la fouille de la couche d'inhumation. Nous avons commencé à décaper la zone supposée de l'entrée de la tombe en toute fin de campagne. Pendant la campagne 2003, nous avons concentré notre travail sur la couche d'inhumation. En revanche, la zone de l'entrée s'est avérée plus complexe que supposé et le monument d'une taille encore plus importante que prévu. Lors de la campagne 2004, nous avons ouvert une fenêtre le long du court de tennis dans les bandes 3 à 1, en accord avec les propriétaires du terrain. Sous la couche de pierres (couche 0) fouillée en 2003, une couche d'ossements est apparue, révélant plusieurs connexions et du mobilier essentiellement lithique et céramique. À la fin de la campagne 2004, nous avons été autorisés à casser trois dalles du court de tennis, dans son angle sud-ouest, afin de chercher l'entrée de la tombe. Cette fouille a été réalisée en 2005, révélant la partie antérieure du monument, très bien conservée et exempte de creusements modernes, ainsi que les vestiges de l'entrée, séparée de la chambre par une imposante dalle-hublot. Parallèlement aux derniers démontages des ossements dans la partie postérieure de la chambre, les efforts se sont concentrés sur la partie antérieure du monument en 2006 et 2007. Lors de l'ultime campagne de 2007, les données sur la couche d'inhumation dans la partie antérieure de la chambre ont été enregistrées, les bermes conservées dans différentes zones fouillées et la totalité des éléments architecturaux démontés.

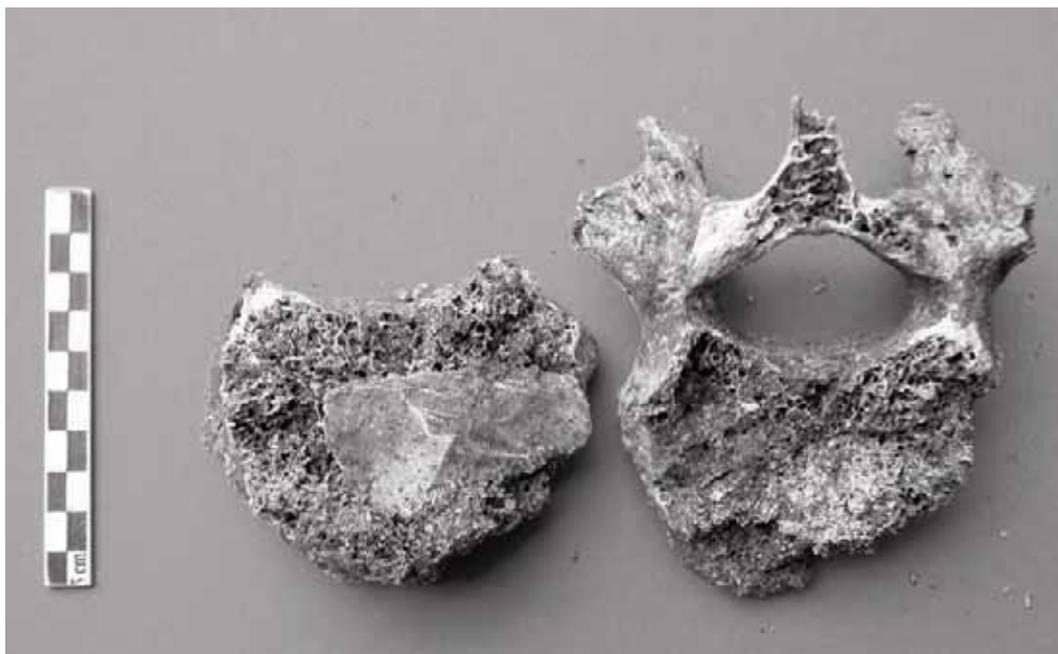
Il ne reste à l'heure actuelle qu'un petit angle de la tombe sous le court de tennis. Cette zone aurait nécessité la destruction d'une quatrième dalle du court de tennis, sans apporter pour autant des informations complémentaires. Dans le reste de la zone de fouille, tous les vestiges ont été prélevés. Les principaux éléments architecturaux en pierre ont été numérotés et conservés. Enfin, la couche sous-jacente au dallage a été également fouillée et tamisée ; nous avons même effectué plusieurs coupes dans le substrat pour nous assurer qu'aucun témoin archéologique ne nous échappait.

Au final, les fouilles menées sur la sépulture de Saint-Claude ont livré des résultats inattendus et ont révélé le caractère exceptionnel d'une tombe que l'on pensait au départ à moitié détruite.

Le mobilier offre nombre de types inédits dans le Bassin parisien (céramique, lithique, parure) et révèle la position de carrefour de la vallée du Thérain entre monde atlantique et monde continental. L'architecture combine de façon originale le bois et la pierre. L'utilisation des différents matériaux signe plusieurs périodes chronologiques. En effet, si une architecture mixte, en bois et en pierre (les éléments mégalithiques précédant vraisemblablement la pierre sèche), est choisie par les premiers constructeurs du caveau, dans les étapes les plus récentes, seul le bois est utilisé. Nous n'avons pas envisagé une telle évolution pour une tombe de si longue durée d'utilisation.

La gestion des cadavres s'avère complexe et montre une évolution indiscutable entre le début de l'utilisation de la tombe, durant laquelle les sujets sont inhumés en position étendue dans le grand axe de la sépulture, et les périodes suivantes qui voient une diversité des dépôts bien plus grande en même temps qu'une diminution du nombre de sujets déposés. Avec la Chaussée-Tirancourt (Somme), l'allée sépulcrale de Saint-Claude est le seul caveau du Bassin parisien dans lequel on peut comprendre la gestion des morts à l'extrême fin du Néolithique. Ces nouvelles données complètent notre vision des pratiques funéraires à la fin du Néolithique.

Si le Néolithique récent voit l'édification de la plupart des tombes collectives, les modes d'utilisation de ces caveaux au Néolithique final et au Bronze ancien restaient peu connus. Les résultats apportés par l'étude des différents vestiges et par les dates  $^{14}\text{C}$  effectuées sur les principaux sujets en connexion de Bury mettent en évidence, pour la première fois, des étapes de condamnations échelonnées dans le temps et des reprises successives de dépôts de cadavres. On est donc loin de l'image classique des tombes utilisées en continu puis condamnées en une seule fois à l'aube de l'âge du Bronze. Le plan stéréotypé des



Bury « Saint-Claude - 202 rue de la Plaine ». Armature tranchante fichée dans la troisième vertèbre lombaire d'un des sujets déposés dans la sépulture collective. Ce sujet a par ailleurs été daté par le  $^{14}\text{C}$  du Néolithique récent (3500-3100 av. J.-C.) (cliché : L. Salanova, CNRS-UMR 7041)

caveaux collectifs masque en fait différentes pratiques dans la gestion des morts (Chambon 2003) et l'étude du mobilier permet de nuancer l'image égalitaire de l'inhumation collective au III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. L'apparition du Campaniforme en Europe occidentale est souvent perçue comme une rupture dans les pratiques funéraires, sous la forme d'une individualisation marquée des morts (statut clairement individuel du mobilier, retour à la sépulture individuelle). Il est pourtant évident avec la fouille de Bury que cette individualisation des dépôts funéraires est progressive et s'opère au sein même des caveaux collectifs dès le début du Néolithique final. Le mobilier ostentatoire adopté un peu partout en Europe avec le Campaniforme s'intègre, quelques siècles plus tard, à ce schéma d'affichage de plus en plus marqué des morts.

D'une longueur totale de 20 m, l'allée de Saint-Claude est une des deux plus grandes sépultures collectives connues dans le Bassin parisien. Cette taille exceptionnelle est voulue au moment de l'édification du monument. La taille de la sépulture a-t-elle conditionné la durée d'utilisation de la tombe ? Il est clair que les caractéristiques peu communes de son architecture (dalle-hublot notamment), les dépôts d'objets peu courants (perle en cuivre du Néolithique récent rare dans le reste du Bassin parisien,

certain types d'épingles du Néolithique final) confèrent à l'allée de Saint-Claude un statut particulier au sein des monuments collectifs de la région. Ce statut est-il en rapport avec la présence de dépôts campaniformes si peu fréquents dans le reste du Bassin parisien ? Nous serions tenté de répondre par l'affirmative.

En attendant, pour trouver réponse à toutes les questions que nous nous posons encore sur le site, un calendrier de travail a été établi jusqu'en 2010. Les différents chercheurs investis dans cette étude restent donc mobilisés pour achever au plus vite la publication de cette tombe

SALANOVA Laure (CNRS – UMR 7041,  
Protohistoire européenne)

CONTEMPORAIN

## CAMBRONNE-LES-RIBECOURT

Rue Serge Clergeot

Le site se place sur le plateau, à 1,2 km de l'Oise. La prescription sur cette parcelle de 1,7 ha, qui deviendra un lotissement, est liée aux découvertes anciennes. En effet, elle est implantée sur le *Castrum Barrum* (camp de Barre) des savants de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers supposaient l'existence d'une agglomération antique à cet endroit ; une nécropole du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> ayant d'ailleurs été fouillée à Bethancourt, à cette période (1826 à 1856).

Les 1 560 m<sup>2</sup> décapés en tranchées ont seulement livré une tranchée et moins d'une dizaine de cratères d'obus. Ces vestiges évoquent les combats de la Première Guerre mondiale.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

GALLO-ROMAIN

## CHAMBLY

Avenue de Verdun

Un permis de construire présentant la création d'un lotissement d'habitation par la Société Davril est à l'origine de ce diagnostic archéologique sur une surface d'un peu plus de 1,7 ha.

Neuf tranchées, ainsi que quelques fenêtres ont été réalisées, pour un total de 1 568 m<sup>2</sup>, soit 9,21 % de la surface.

Cette intervention a permis de mettre en évidence des vestiges fossoyés qui s'apparentent pour une part, à des limites parcellaires, alors que les autres, de dimensions plus imposantes bien que faiblement excavés, suggèrent une fonction qui nous échappe. L'un d'entre-eux a pu être daté du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

On observe le reliquat d'un silo du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle conservé sur 0,70 m de profondeur ainsi que deux fosses (non testées) qui, par leurs dimensions et leurs formes respectives, peuvent s'apparenter à ce type de vestiges. Quelques trous de poteau bien conservés, sans organisation spécifique, mais qui rappellent tout de même une organisation légère de type grenier aérien ont aussi été mis au jour. Le peu de mobilier ramassé permet de situer l'ensemble au Xe-XIe siècle de notre ère.

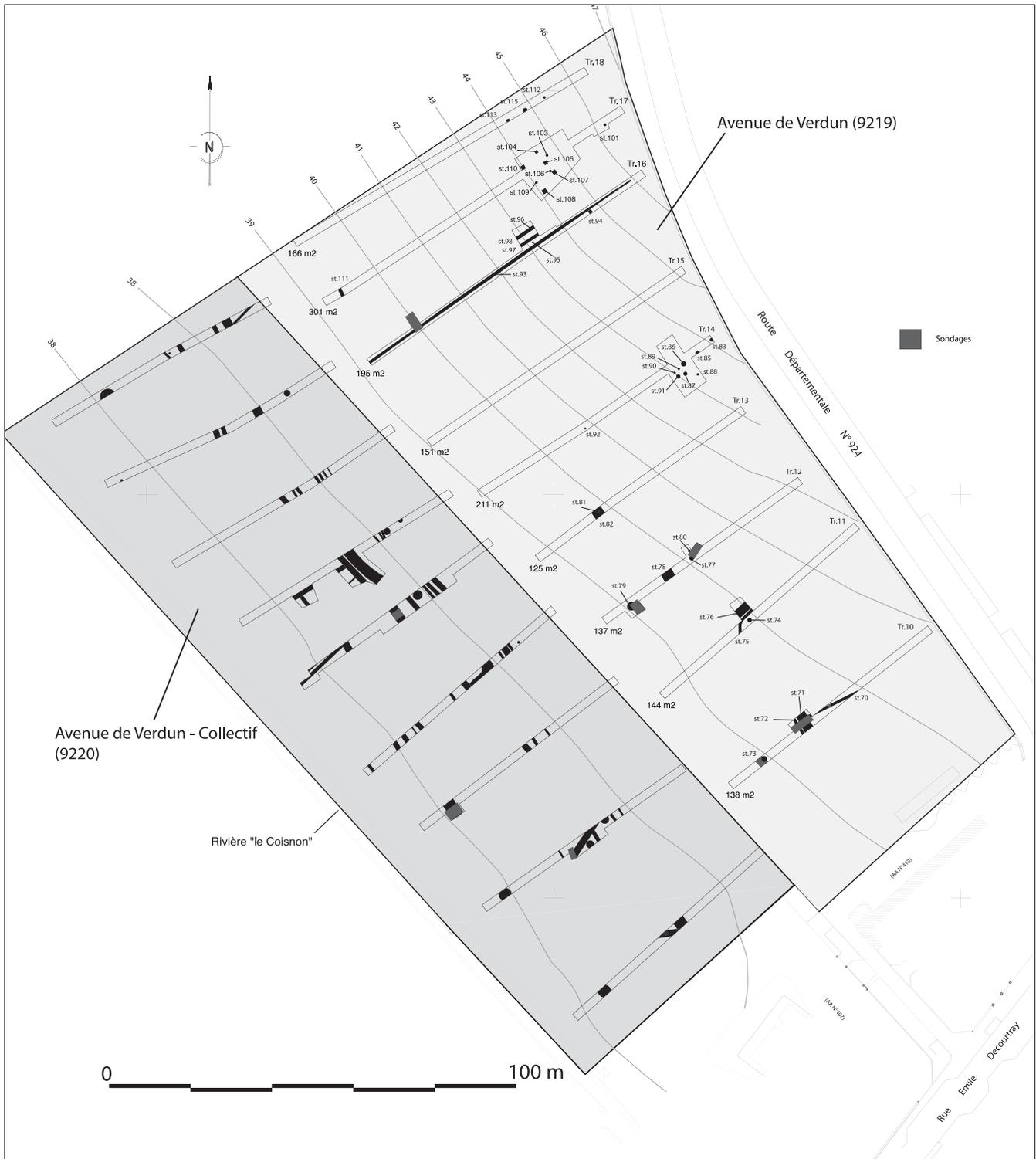
Enfin les autres vestiges rencontrés sont des structures indéterminées qui peuvent néanmoins correspondre à des traces de culture de type viager.

BEAUJARD Stéphane (Inrap)

Un permis de construire qui recouvre la création d'un lotissement d'habitations est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Le diagnostic a concerné une surface de 14 344 m<sup>2</sup>. Neuf tranchées ont été ouvertes, ainsi que des fenêtres, pour un total de 1 568 m<sup>2</sup>, soit 8,86 %.

Le mobilier céramique recueilli est composé de dix restes issus de six structures. Tout comme pour le site repéré

Avenue de Verdun à Chambly, à proximité immédiate de cette opération, cette faible représentativité est à mettre sur le compte de l'éloignement des différents habitats qui cernent le site et dans certains cas, il conviendrait de parler de pollution des sols dans une zone aménagée et cultivée aux abords de ceux-ci.



Chambly « Avenue de Verdun et Avenue de Verdun - Collectif ». Plan masse des opérations (É. Mariette; S. Beaujard, Inrap)

Une anthropisation du vallon à la période gallo-romaine est confirmée par la présence de mobilier ainsi qu'une autre au haut Moyen Âge, de la fin de la période mérovingienne ou du début de l'époque carolingienne. Il faut rappeler la proximité du village du Clos de la Rivière fouillé par Noël Boucneau au début des années 1990. On note aussi la présence anecdotique d'un tesson de panse peint

des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. et d'un grès du Beauvaisis de la période des Temps modernes. Ce dernier élément semble associé à une phase de remblai du vallon.

BEAUJARD Stéphane (Inrap),  
DERBOIS Martine (Inrap)

MOYEN ÂGE

## CHAMBLY

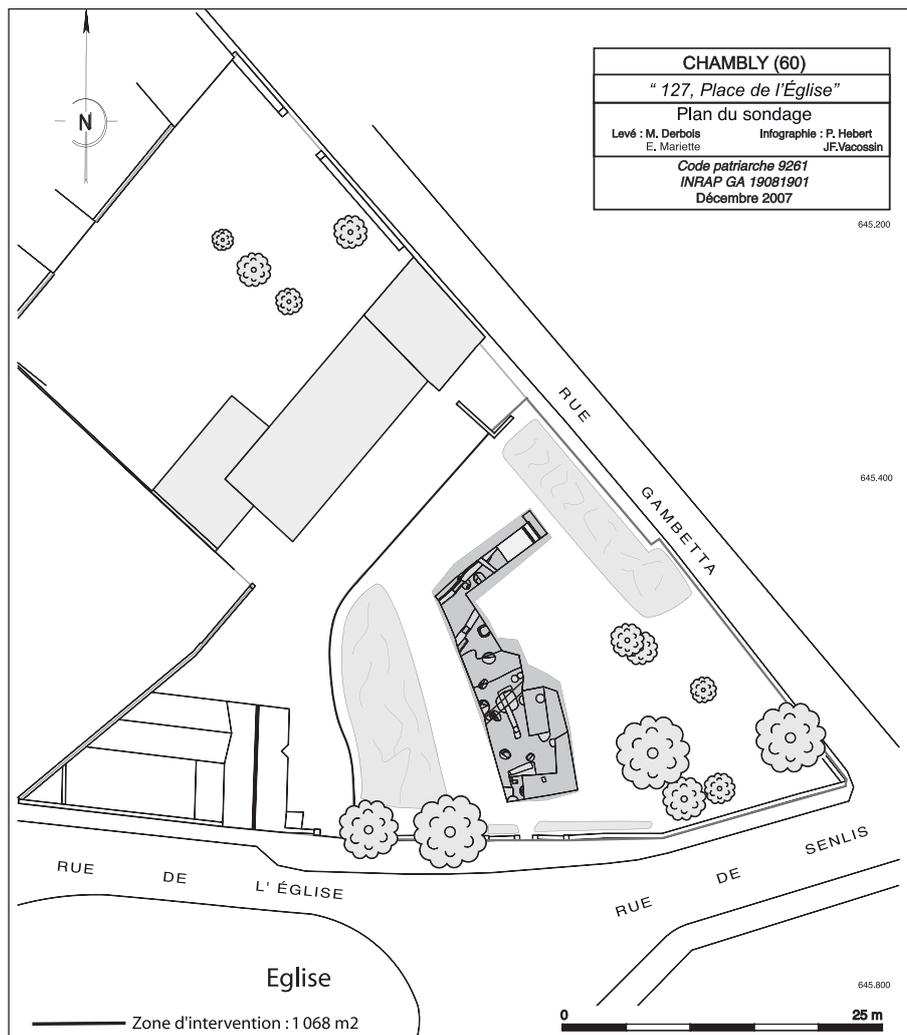
127 place de l'Église - Rue Gambetta

MODERNE

Suite au dépôt par la société France-Terre d'un permis de construire concernant la restauration de bâtiments existants et la construction d'un immeuble et de parkings, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap dans un jardin arboré situé dans l'angle de la rue Gambetta et de la place de l'église Notre-Dame à Chambly. L'emprise du projet initial atteignait 2 114 m<sup>2</sup>. Il a été restreint au jardin de 1 068 m<sup>2</sup> où sera aménagé un édifice en L avec parkings souterrains. La présence d'arbres et de massifs arbustifs ont conditionné l'implantation du sondage et des dépôts de terre. Une surface de 111 m<sup>2</sup> a été décapée jusqu'au substrat atteint à une profondeur de 1 m au sud et 1,60 m au nord. Un sondage profond a également été creusé

jusqu'à 3 m pour observer la nature du comblement de fond de vallée.

La commune de Chambly est localisée dans la plaine alluviale de l'Esches, à moins de 2 km de son débouché dans le cours de l'Oise. La ville est traversée de part en part par le cours mineur de l'Esches à l'ouest et, à l'est, par un bras secondaire nommé Coisson. Le projet s'inscrit dans un contexte stratigraphique de plaine d'inondation, sur la rive est du Coisson, sur une strate de tufs surmontée par des lits successifs de petits sols organiques et des tufs remaniés. Sur le dernier apport de tufs s'ouvrent les structures de la fin du haut Moyen Âge ou du début du Moyen Âge classique. Les sondages se sont révélés très



Chambly « 127 place de l'Église - Rue Gambetta ». Plan du diagnostic

positifs montrant des vestiges médiévaux présents sur toute l'emprise du projet. Ces derniers s'avèrent mieux conservés au sud sur une bande de 5 m en bordure de la place d'église avec une dilatation des strates et une moindre influence de la reconstruction de la ville après l'incendie de la ville en 1744.

Sur les 53 occurrences répertoriées lors de l'intervention, 27 structures et niveaux (trous de poteau, fossés, fondations en calcaire et fosses) témoignent du développement d'un faubourg dès le XI<sup>e</sup> s. sur une zone gagnée sur les marécages, en bordure de la route menant à Senlis. La présence de scories dans les comblements et dans un lambeau de sol suggère la présence d'une forge. Le projet d'aménagement jouxte l'église Notre-Dame. Ce monument religieux est édifié au XIII<sup>e</sup> siècle (1260-1290) en partie sur les subsides fournis sur le trésor royal par Saint-Louis. Le reste de la construction est financé par la famille de Chambly dont l'un des membres, Pierre III est par ailleurs chambellan du roi. Quelques recoupements stratigraphiques témoignent d'un réaménagement du quartier contemporain de cette construction. Toutefois, la faible

ouverture du sondage ainsi que les travaux de reconstruction du secteur suite à l'incendie de 1744 qui détruit la ville à 90 % n'ont pas permis d'en percevoir la teneur exacte.

Le reste des structures concerne la reconstruction du quartier. Les vestiges des édifices sont récupérés. Les sols, sujets aux inondations, sont exhausés par l'épandage des matériaux de constructions des habitats détruits ou des apports importants de marne calcaire dans le dessein d'assainir le secteur et de permettre sans doute une meilleure stabilité pour des futurs édifices en pierre de taille.

Le site qui sera détruit par les futurs parkings souterrains, présente de nombreux atouts pour illustrer la genèse, l'évolution et les activités artisanales d'un faubourg qui devient un quartier suite à l'édification de l'église Notre-Dame dans une ville qui possède une charte de commune dès 1173 et connaît un fort développement économique grâce en outre à son marché au blé hebdomadaire.

DERBOIS Martine (Inrap)

## PROTOHISTOIRE

# CHEVINCOURT

## Mont de Noyon

Le site d'habitat fortifié du Mont de Noyon sur la commune de Chevincourt a fait l'objet d'une campagne de sondages archéologiques programmée au mois d'août 2007. Il s'agit d'une occupation typique des camps fortifiés édifiés par les populations protohistoriques. En effet, ces éperons barrés sont connus dès le Néolithique, souvent réoccupés à la fin de l'âge du Bronze vers 1000 av. n.è. et ce jusqu'à la période gauloise.

Installé sur l'extrémité d'un promontoire couvrant environ 4 ha, les habitants ont profité des défenses naturelles du site avec ses pentes abruptes. Vers l'intérieur du plateau, qui est plus accessible, ils ont élevé un rempart artificiel de 110 m de long : celui-ci est constitué d'un fossé d'une dizaine de mètres de large et d'une levée de terre qui pouvait dépasser les 4 m de haut. Ces vestiges archéologiques, connus

par quelques sites régionaux comme à Catenoy dans l'Oise, sont ici exceptionnels de part leur état de conservation. Ce rempart, encore en élévation sur près de 3 m de hauteur avec un fossé visible sur 2 m de profondeur, s'est maintenu jusqu'à nos jours dans de parfaites conditions.

Les fouilles organisées par des archéologues de l'unité CNRS Halma-lpel de Lille (UMR 8164, MCC, Lille3) ont pu être mises en place grâce au soutien du Centre de recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise (CRAVO), de l'Inrap et de la Mairie de Chevincourt.

Ces premières investigations ont consisté d'une part en un relevé des deux coupes dégagées suite aux destructions dues aux travaux de la SICAE en 1992 et d'autre part dans la réalisation d'un transect dans le fossé bordant le rempart, placé dans l'alignement d'une des coupes. Elles ont permis



Chevincourt « Mont de Noyon ». Coupes du rempart (S. Toron)



Chevincourt « Mont de Noyon ». Coupe du fossé (S. Toron)

d'aborder le mode de construction du rempart présentant dans sa masse interne des « noyaux » de blocs calcaire chauffés servant à consolider l'intérieur de la levée de terre. Cette opération a également permis d'apporter un éclairage nouveau sur la datation du site grâce à la découverte de mobilier de la fin de La Tène dans les niveaux de destruction et d'abandon du fossé du rempart. Les résultats de cette première campagne de sondages, la bonne conservation du site et l'intérêt des premières découvertes soutiennent une demande de fouille programmée triennale.

TORON Sébastien (AUTR)

MOYEN ÂGE

## CHIRY-OURSCAMP

CONTEMPORAIN

MODERNE

### Abbaye d'Ourscamp

L'installation d'un drainage autour de l'ancienne infirmerie d'Ourscamp est à l'origine de cette surveillance réalisée par le Service archéologique de la ville de Noyon (SA de Noyon). Les tranchées de sondages ont été réalisées autour de l'édifice sur ses faces nord, ouest et sud ; une tranchée supplémentaire traverse la parcelle sur une trentaine de mètres dans sa partie sud pour rejoindre la Dordonne, canal construit qui longe l'ancien groupe abbatial.

Cette opération a révélé plusieurs structures de nature et d'époque diverses. Elle a notamment permis de confirmer

la présence d'un bâtiment annexe autrefois adossé au pignon sud (identifié dans les sources comme les cuisines et l'apothicairerie) et les éventuels vestiges d'un porche projeté en avant de la porte d'entrée. Néanmoins, la manufacture installée sur le site de l'abbaye au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle a très fortement perturbée l'occupation médiévale et moderne. Ainsi, un large bassin accompagné d'un pluvial ont pu être localisés aux abords de l'infirmerie. Signalons également deux massifs de fondations sans connexion particulière avec le monument.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

MOYEN ÂGE

## COMPIÈGNE

### Bibliothèque Saint-Corneille

L'opération a pour but d'accompagner les travaux de restauration du cloître de l'abbaye, et la reconstruction de la bibliothèque municipale installée sur l'emplacement de l'aile sud du cloître, par l'analyse du bâti des vestiges de la tour sud de l'église. L'étude scientifique menée en 2004 à l'occasion du colloque pour le millénaire de l'abbaye suggérait que la partie inférieure de cette tour pouvait éventuellement dater de la fin de l'époque carolingienne, l'église contre laquelle elle est accolée étant désormais identifiée comme la chapelle impériale de Charles le Chauve devenue plus tard l'église abbatiale Saint-Corneille.

Les travaux de réaménagement du monument touchent les parois extérieures de la tour, particulièrement sa paroi sud contre laquelle devait être accolée une construction en béton haute de deux étages. En profitant de l'échafaudage, il a été possible de réaliser un relevé pierre à pierre intégral de l'ensemble de la paroi sud, et d'en analyser le mode de construction. Par ailleurs, des relevés du bâti et une couverture photographique des parois nord et ouest de la tour ont également été faits, en accompagnement des travaux de restauration. L'intérieur du monument étant accessible pour la première fois, il a été possible

de vérifier la présence, annoncée par la bibliographie ancienne, d'un escalier.

À l'issue de l'étude, la datation de la souche de la tour est réactualisée : la souche de la tour est construite en appareil de moellons rigidifiée par un harpage de moyen appareil taillé. Seuls les étages de cloches figurant sur les dessins d'archives ont été construits intégralement en moyen appareil, il en subsiste quelques assises au sommet du monument actuel. La datation retenue pour l'ensemble est la première moitié du XII<sup>e</sup> s, et non le X<sup>e</sup> s. comme cela était envisagé auparavant.

La souche de la tour sert à la circulation verticale entre les deux niveaux des cryptes hors œuvre entourant le chœur monastique, ainsi que pour la montée aux cloches. L'escalier interne est une vis à sections droites parfaitement inscrites dans le volume de la tour. Sur le palier menant au second niveau, a été découvert en place un carrelage historié de la fin du Moyen Âge, dans un état de conservation assez médiocre. Il n'a malheureusement pas été possible de convaincre la ville d'en réaliser soit la consolidation sur place soit le démontage pour installation au musée municipal.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

## COMPIÈGNE

### Camp de Royallieu

L'opération de sondage mise en œuvre par le service départemental d'archéologie du département de l'Oise, à la demande de la ville de Compiègne, dans l'ancien camp d'internement de Royallieu à Compiègne, a permis d'identifier un tunnel d'évasion utilisé, par dix-neuf internés, lors d'une première évasion en 1942 et treize lors d'une seconde en 1944. Un deuxième tunnel a été observé mais aucun document historique ne permet de l'identifier.

ZIEGLER Sébastien (CG de l'Oise)

MOYEN ÂGE

## COMPIÈGNE

CONTEMPORAIN

MODERNE

Rue d'Austerlitz - Près du Donjon royal

Le diagnostic archéologique a mis en évidence deux périodes majeures. La première concerne le Moyen Âge : il s'agit d'une fosse du XIII<sup>e</sup> s. ainsi que d'un remblai datable des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Apparus de manière isolée, ils ne semblent pas se rattacher à d'autres vestiges permettant de s'inscrire dans une occupation claire et établie. La seconde correspond à la période moderne, qui au demeurant, concentre la majorité des vestiges mis au jour. La découverte, entre autres, d'un puits, d'une canalisation d'évacuation, de latrines (?) et d'un puisard montrent sans aucune ambiguïté que la zone est occupée de manière ininterrompue du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s. et qu'elle correspond à un habitat urbain. Ces structures sont accompagnées d'un certain nombre de murs mais malheureusement ces derniers ont été arasés très probablement à la fin de la Seconde Guerre mondiale ne permettant pas toujours de les rattacher de manière

satisfaisante à une période. En effet, on s'aperçoit que la zone a été méticuleusement nettoyée, nivelée et remblayée pour réhabiliter le terrain suite aux bombardements allemands. Par conséquent, tous les niveaux de sol, de circulation et les remblais de construction qui nous auraient permis de dater les murs ont tous été détruits ou presque. Certains remblais atteignent un mètre de hauteur à certains endroits. Dès lors, il apparaît que la zone a beaucoup souffert de perturbations suite aux bombardements mais aussi lors de son réaménagement.

BERTIN Patrice (Inrap)

MÉSOLITHIQUE

## COMPIÈGNE - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

MODERNE

NÉOLITHIQUE

10-16 rue de l'Oise - 98-104-120 rue de Beauvais

CONTEMPORAIN

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence côté commune de Compiègne, des dépôts alluviaux liés à la présence d'une ancienne fabrique de barges.

Sur la commune de Margny-lès-Compiègne, quelques artefacts témoignent d'une occupation de la plaine inondable au Mésolithique et au Néolithique moyen.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

La présence d'une cave moderne a permis d'obtenir deux séquences stratigraphiques complètes de tous les niveaux anthropiques jusqu'au sol naturel. L'analyse de la coupe nord met en évidence une occupation centrée sur la période médiévale : les niveaux les plus précoces se caractérisent par plusieurs structures en creux remontant au XI<sup>e</sup> siècle. Ces dernières sont scellées par une alternance de remblais et de sols de circulation dont certains sont également datables de la période médiévale. Quant à la coupe sud, elle permet d'observer les niveaux d'une ancienne rue, aujourd'hui non fonctionnelle mais encore visible dans le tissu urbain actuel, Les strates les plus précoces sont datables des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

Le sondage n°2 a mis en évidence, sous des niveaux modernes, la présence d'une fosse (?) datée de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s.

Quant au sondage n°3, il s'agit de remblais et de structures modernes qui recouvrent des couches dont certaines datent des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

D'autre part, la zone du diagnostic se trouvant à environ 100 m du site de la Place du Marché, fouillée par Martine Petitjean en 1991-1993, l'objectif était d'analyser l'articulation de ces deux parcelles (continuité des structures, chronologie...).

BERTIN Patrice (Inrap)

## COYE-LA-FORÊT

1 rue de l'Étang

Le diagnostic montre l'absence totale de séquence archéologique sur la parcelle. Celle-ci n'a jamais été colonisée par le cimetière paroissial attenant. Le diagnostic est négatif.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

Le parc d'activité technologique, Alata, vient à s'étendre sur la commune de Creil sur 6,17 ha au lieu-dit de L'Arbre de Verneuil vers Malassise où étaient implantés des jardins ouvriers.

Les interventions d'archéologie préventive liées à la création de ce parc ont déterminé six campagnes de diagnostics et fouilles, qui se sont déroulés entre 1999 et 2003 (Hosdez 1999, Le Guen et alii 1999, Gressier 1999, Hosdez 2000, Gaudefroy 2003, Gressier 2003) sur environ 40 ha au nord de la zone de prescription actuelle.

Cette dernière a majoritairement livré des fossés dont la lecture a été parfois laborieuse. En effet, les vestiges ont été remaniés par des installations contemporaines ou ont souffert du faible couvert sédimentaire. De plus, la plus grande part des artefacts est constituée par des fragments de céramique pour lesquels l'attribution chronologique est difficile, mais vraisemblablement protohistorique.

Cependant une zone d'environ 1,2 ha, au nord de l'emprise, offre un réseau de structures pouvant être raccordé à l'établissement agricole du second âge du Fer, fouillé en 2003 par Nathalie Gressier. Les rares artefacts en céramique, issus de ces structures ont confirmé le delta

chronologique de la période d'occupation de cette ferme, comprise entre La Tène moyenne et La Tène finale. Cependant, l'hypothèse « d'un site d'un niveau plus important ..., un lieu de production artisanale ou un lieu concentrant des pouvoirs » sous les jardins ouvriers, proposée par Stéphane Gaudefroy, en 2003, n'a pu être confirmée. Toutefois, ce dernier avait souligné la rareté des sites de plateau pour ce type d'implantation. Dès lors l'extension du parc d'activité menace l'intégrité de l'implantation celtique. En effet, la faiblesse de l'épaisseur sédimentaire, ne la protège pas des constructions.

KIEFER David (Inrap)

## CRÉPY-EN-VALOIS

Rue Gustave Eiffel

Lors de la construction de la ZAC, le terrain a été décaissé entre 0,60 et 0,80 m puis remblayé avec du matériau divers et fortement compacté à l'aide d'engins mécaniques. Sous ce niveau, apparaît un limon argileux de couleur brun-rouge quand il est accessible.

Aucune structure archéologique n'a été mise en évidence.

BERTIN Patrice (Inrap)

GALLO-ROMAIN

## CUVILLY - GOURNAY-SUR-ARONDE - RESSONS-SUR-MATZ

CONTEMPORAIN

Station Gaz de France

Cinquante-deux tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à l'extension de la Station de stockage souterrain GRT Gaz (Oise) sur les communes de Cuvilly, Gournay-sur-Aronde et Ressons-sur-Matz, représentant une reconnaissance de 5,5 % de la surface totale de l'emprise concernée (170 483 m<sup>2</sup>). Toutefois, environ 50 % de cette emprise est restée inaccessible aux sondages archéologiques du fait des installations en place et de la présence de réseaux souterrains de transport de gaz.

Les principaux vestiges mis au jour sont localisés sur la commune de Gournay-sur-Aronde et appartiennent à la période romaine (seconde moitié du I<sup>er</sup> et première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère). Une dizaine de structures, trois fosses et un trou de poteau, trois fossés, un four, un puits et enfin une cave sont regroupés sur une surface d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. Les limites de l'occupation n'ont pu être appréhendées dans le cadre de l'emprise du diagnostic.

Sur la commune de Cuvilly, les tranchées ont mis au jour deux fossés qui n'ont pu être datés et les restes d'un soldat allemand probablement tombé lors des combats de juin 1918. Ces restes ont été confiés au Service pour l'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes. Enfin, aucune structure archéologique n'a été découverte dans les tranchées pratiquées sur la commune de Ressons-sur-Matz.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

GALLO-ROMAIN

## FLEURY

Les Aunaies

Ce diagnostic a mis en évidence la présence de structures archéologiques excavées, dont le comblement de certaines a livré du mobilier gallo-romain. Cependant, il n'a pas été possible à cause de la faible densité des vestiges et de leur pauvreté en mobilier, de circonscrire une occupation

cohérente spatialement. En définitive, ces quelques structures se situent certainement en périphérie d'un habitat rural d'époque romaine.

ZIEGLER Sébastien (CG de l'Oise)

MOYEN ÂGE

## HOUDANCOURT

Rue des Bois - Montaubert

Trois tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 10% de la surface totale de l'emprise concernée (soit 9 415 m<sup>2</sup>).

Les vestiges mis au jour, fossés et fosses, sont attribuables à la période médiévale et se répartissent sur la totalité de

l'emprise, certains dans des niveaux de tourbe. Une éventuelle extension du site n'a pu être cernée dans le cadre de cette opération.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

Le diagnostic a été effectué à cet endroit précis suite aux indications fournies par Jean-Pierre Tymciow, qui, après prospections pédestres, avait repéré un site gallo-romain. Au cours de la phase 1 (septembre 2006), la réalisation du diagnostic par l'Inrap a confirmé l'exactitude des prospections : il s'agit d'un établissement rural gallo-romain inséré dans un système de fossés. Le mobilier recueilli indique une fourchette chronologique à situer entre les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. (voire V<sup>e</sup> s. ?). De plus, une fosse de La Tène a également été mise au jour mais son isolement ne permet pas de dire si elle s'intègre dans une occupation plus importante qui dépasserait les limites de l'emprise ? L'hypothèse n'est pas à exclure car une anse d'amphore italique de type Dr. 1, ramassée au sol lors du diagnostic, est un indice supplémentaire qui nous renvoie à la période de La Tène.

Quant à la phase 2, effectuée en août 2007, elle a permis de mettre en évidence une occupation datée du haut Moyen Âge. Les structures se composent d'une dizaine de fours domestiques, de deux silos, de fosses, d'un fond de cabane (?) et de quelques grosses « taches » sombres qui pourraient correspondre à de l'habitat sur trous de poteau (?) masqué par un niveau d'abandon. Certaines structures sont datées de l'époque mérovingienne, d'autres de l'époque carolingienne.

Enfin, il est important de souligner que l'établissement gallo-romain et le site du haut Moyen Âge ont été tous deux cernés que sur deux de leurs côtés, conséquence des limites de l'emprise imposées.

BERTIN Patrice (Inrap)



Levignen « Le Haut de Vaudemanche - Phase 2 ». Four domestique (S. Alexandre, Inrap)

## LONGUEIL-ANNEL

### Le Champ Sainte-Croix - Rue Bernard Bordier

Longueil-Annél est située non loin de la confluence des rivières Oise et Aisne. En raison du potentiel patrimonial préhistorique et du développement d'une zone d'activité artisanale, le Service Régional d'Archéologie de Picardie a émis une prescription de diagnostic. En effet, l'extraction de sédiments pour une briqueterie avait révélé la présence d'artefacts lithiques du Paléolithique à moins de quelques centaines de mètres. Le versant diagnostiqué laissait

présager une couverture limoneuse (indiquée par la carte géologique) importante qui aurait pu sceller des gisements. Toutefois, aucun artefact n'a été découvert.

De plus, les sédiments de déflations sont résiduels dans la partie haute du versant et ont été décapés et remplacés par des remblais sur les parcelles dans la partie basse de l'emprise ou semblent fortement remaniés (colluvions). Cette opération aura toutefois permis de préciser la carte

géologique. Ainsi, en prenant en compte la puissance stratigraphique maximale, nous pouvons observer, de bas en haut :

-un substrat constitué d'un sable dans lequel quelques blocs de grès peuvent apparaître. En place du sable, peuvent se présenter des argiles, et parfois un niveau de lignite s'y dégage ;

-Les sédiments Quaternaires sous-jacents correspondant à des limons. Ils peuvent être grisâtres, la couleur est alors due à l'hydromorphie, ou passés de sables ou encore

intégrant de l'argile ou des graviers. Ces différentes compositions témoignent de remaniements, et il s'agirait donc de dépôts de versant ;

-ces dépôts sont parfois remplacés par des remblais certains récents d'autres recouvrant les fondations de bâtiments liés à la briqueterie.

-enfin, le tout peut être surmonté par de la terre arable (0,3m),

KIEFER David (Inrap)

NÉOLITHIQUE

MÉRU

Boulevard de l'Esches

ÂGE DU BRONZE

Une clinique vétérinaire s'implante sur 3 000 m<sup>2</sup> sis le Boulevard de l'Esches dans une ZAC au sud de la commune de Méru. La mise en œuvre de la construction nécessitera le retrait des remblais qui couvrent la majorité de l'emprise et ses fondations seront au contact de niveaux offrant un potentiel archéologique non négligeable.

En effet, la richesse archéologique de cette ville, a été démontrée par de nombreuses découvertes depuis la Préhistoire jusqu'à la période moderne. Les sondages en puits (3) ont permis d'entrevoir la présence d'occupations à l'âge du Bronze, dans des colluvions, mais surtout un site d'acquisition voire d'atelier dont la durée de fonctionnement pourrait couvrir l'Holocène. En effet, la période d'installation n'a pu précisément être définie. L'industrie, composée d'artefacts aux patines différentes, reposait dans des limons d'origines alluviales.

Toutefois, quelques indices ténus (un grattoir, la morphométrie des éclats de débitage, des éclats plano-convexes, quelques indices technologiques) pourraient orienter une détermination chrono-culturelle large. Ainsi s'agirait-il d'un site d'acquisition/atelier du Néolithique moyen.

Ce site est concentré dans la première zone de sondage (SP1). La plus importante quantité d'artefact (n : 2346) y a été exondée sur environ 10 m<sup>2</sup>. Cependant, quelques éléments lithiques (n : 6) ont été retrouvés dans le sondage profond 2, dès lors il ne peut être présumé de l'étendue du gisement.

KIEFER David (Inrap)

GALLO-ROMAIN

MÉRU

La Queue de Vignoru

MOYEN ÂGE

Un projet d'extension de la ZAC est à l'origine du diagnostic archéologique. L'endroit se situe dans une vallée secondaire orientée globalement nord-sud, marquée au point le plus bas par le passage du Ru de Méru. Les sondages ont été réalisés sur le versant ouest. Le secteur ouest culmine à environ 90 m NGF sur une position de plateau dont les terrains affleurants sont une formation du quaternaire caractérisé par des limons à silex. En bas de versant à l'est, l'altitude atteint 76 m NGF en surface à laquelle il faut ôter deux mètres (si l'on considère l'altitude ouvrant sur les niveaux d'occupation placés sous les colluvions postérieures au Moyen Âge), soit une pente de près de 10 %. Un sondage profond a été réalisé après la rupture de pente. Il livre deux séquences de limons argileux homogènes sur environ 2 m d'épaisseur, lesquels surmontent un horizon de loess d'un mètre environ, assis sur un sable jaune orangé.

Un deuxième sondage profond placé en bas de versant a permis de témoigner sous deux niveaux de colluvions la présence d'un paléo-chenal, certainement lié au passage du Ru de Méru.

La vallée de l'Esches, notamment au niveau de la commune de Méru, est un lieu d'occupations diachroniques très denses. Des prospections anciennes attestent d'une colonisation de la vallée dès le Paléolithique ancien.

Les différentes investigations de diagnostics menés sur le secteur depuis le début des années 1990 - pour certains suivis de fouilles préventives - s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance archéologique systématique. Elles ont été révélatrices de l'implantation diachronique des sociétés humaines dans la vallée (à l'instar de la ZAC des Portes de l'Oise localisée plus au sud sur la commune de Chambly, située peu avant la confluence de l'Esches et de l'Oise).

On retrouve donc en secteur méruvien l'attrait de ces peuplements sur les deux versants de la vallée. Certains sont bien antérieurs à la création du vocable de la ville car ils correspondraient à une implantation influencée par le cours supérieur de l'Esches. Ainsi depuis 1994, les interventions menées par Ph. Granchon et M. Derbois (Afan) entre les lieux-dits La Queue de Cresnes et Agnicourt font état d'une présence dès le Néolithique, suivis d'une longue succession d'occupations du premier âge du

Y=169.200

Y=169.100

Y=169.000

- Vestiges du Haut Empire
- Vestiges du XIème - début XIIIème

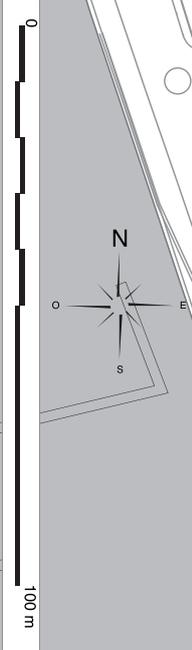
Vestiges du XVII-XVIII s.

Bd de l'Esche

X=595.600

X=595.700

INRAP Direction interrégionale Nord-Picardie	Méru (60) "La Queue de Vignoru"
<b>Plan masse des sondages.</b>	
INRAP : GA119066601	SFA : 2005-606152-2A2
Code Patrimoine : 9176	
Responsable d'opération : Stéphane Beaujeud	
DAO : S. Beaujeud	Oct 2007



Méru « La Queue de Vignoru ». Plan masse des sondages

Fer, à La Tène finale, au Haut-Empire jusqu'au haut Moyen Âge.

De 1996 à 2001, la ZAC de la Nouvelle France, Zone C et l'aménagement de la station d'épuration, ont permis la mise au jour d'un habitat romain (Canalisation 1200) relié à un site artisanal de potier gallo-romain proche d'une *villa* gallo-romaine et d'une nécropole mérovingienne (P. Réthoré, M. Derbois).

BEAUJARD Stéphane (Inrap)

GALLO-ROMAIN

## LE MEUX

Le Clos Féron

MODERNE

Vingt et une tranchées de sondage ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 9 % de la surface totale de l'emprise concernée, soit 43 895 m<sup>2</sup>. Deux structures archéologiques ont été mises au jour. La première, localisée en limite nord-ouest de l'emprise, est un reste de foyer antique comportant quelques éléments de mobilier (restes de *tegulae* et de céramique attribuable au II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

La seconde, en partie médiane du site, est une base de mur constituée de grands blocs calcaires. Le mobilier céramique recueilli à proximité de ce vestige permet de dater ce reste de mur du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il constitue probablement un des vestiges de bâtiments antérieurs à la ferme du XIX<sup>e</sup> siècle encore en élévation.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

ÂGE DU FER

## LE MEUX

Rue de Compiègne - La Croisette

Neuf tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 11,5 % de la surface totale de l'emprise concernée (15 077 m<sup>2</sup>). Les principaux vestiges mis au jour sont localisés en partie nord-ouest de l'emprise. Une dizaine de structures de la fin du Premier âge du Fer, dont deux fossés et quatre trous de poteau, sont regroupés sur une surface d'environ 1 300 m<sup>2</sup>.

Une extension du site n'a pu être décelée, mais celui-ci se développe probablement à l'est, dans une parcelle non concernée par le projet de lotissement. Il faut, en outre, signaler, en dehors de l'emprise, au sud-est, la présence de nombreux fragments de *tegulae* en surface.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

## NOAILLES

Les Vignes de Longuillers

Dix-sept tranchées de sondage ont été réalisées sur l'emprise d'une future ZAC, d'une surface de 54 871 m<sup>2</sup>. Une seule structure fossoyée peu profonde, comportant des charbons de bois et quelques nodules d'argile rubéfiée a été mise au jour dans la zone septentrionale du site. En l'absence de tout mobilier, cette structure isolée n'a pu être datée.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

Une demande anticipée de prescription, préalable à la construction d'un stade d'athlétisme a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés se localisent au nord-est de la ville, à l'extérieur de la ville antique et médiévale, sur la pente sud-ouest du Mont Saint-Siméon. L'évaluation archéologique (20 sondages et 4 sondages profonds) a permis de mieux comprendre les perturbations récentes qui ont affecté les côteaux du Mont Saint-Siméon. En effet, un grand tiers nord-ouest du site n'avait pas été notablement bouleversé jusqu'ici et les quelques rares vestiges anciens mis au jour, l'ont été dans ce secteur.

Il s'agit d'abord d'un ensemble homogène de pièces de silex particulièrement frais attestant d'une production laminaire, associée à des burins. Cependant, l'étude géomorphologique a montré que cet ensemble n'était pas en place.

Un peu de mobilier résiduel médiéval a en outre été mis au jour, en petite quantité, dans les parties hautes du site. Ce

mobilier n'était pas non plus en place : la couche sableuse où ils ont été trouvés témoignent de leur déplacement sur la pente.

Notons qu'aucune trace de la culture de la vigne, pourtant pratiquée dans cette zone, n'a été remarquée, si ce n'est un fossé parcellaire.

Le reste de la parcelle a été fortement perturbé pendant les deux siècles derniers. Elle a en effet servi de carrière de sable comme en témoigne les profonds décaissements et les accidents du terrain qui la caractérisent. Les lieux ont alors servi de dépotoir jusqu'à nos jours et les chances de trouver un site antérieur au XX<sup>e</sup> siècle étaient donc nulles. Enfin, l'ensemble de la parcelle a été fortement marqué par les combats de la Première Guerre mondiale dont témoignent les nombreux impacts d'obus.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

Une demande anticipée de prescription, préalable à la construction d'immeubles de logements et à la démolition de bâtiments a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés se localisent au sud-ouest de la ville, à cheval sur les fortifications médiévales et modernes et à proximité de la porte Saint Éloi.

L'évaluation archéologique (8 sondages) a permis de mettre en évidence une occupation continue depuis le XII<sup>e</sup> siècle au moins. La structure déterminante sur la parcelle est la muraille du XII<sup>e</sup> s. (XIII<sup>e</sup> s. ?), remparée à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et détruite dans les années 1830. La courtine médiévale a été mise au jour lors du diagnostic mais le remparage et le mur de soutènement de l'époque moderne étaient déjà visibles avant l'opération : ce dernier est conservé sur une hauteur de plus de 4 m. Ce système défensif structure l'espace de la parcelle. Ainsi, un fossé le bordait à l'extérieur comme en attestent les niveaux de

limons mis au jour et la dépression du terrain vers le sud-ouest tandis qu'un espace dépotoir de l'époque moderne se situait à l'intérieur témoignant de la zone *non-aedificandi*. Cependant, des vestiges plus récents ont perturbé cet ensemble, notamment une installation artisanale ou industrielle de possibles tanneries et surtout d'importants remblais probablement dus aux destructions de la Première Guerre mondiale et à l'assainissement des anciens fossés. Cette opération a ainsi permis de confirmer et de préciser la documentation concernant le système défensif de la ville du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et de découvrir des installations plus récentes inconnues des sources. Aucune structure antérieure à cette période n'a été découverte mais la nature marécageuse du terrain n'a pas permis sonder le terrain très profondément.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SA de Noyon)

Deux zones du site ont été sondées. Le premier sondage dans la supposée Basilique (A-2007) s'est révélé négatif. Le second, implanté dans le couloir du *porticus post scaenam* (B et C-2007), a permis de réexhumer un bloc calcaire identifié comme le montant de l'entrée monumentale du

probable portique mis en évidence en 2005. Il a également révélé en relation avec la *summa cavea* le plancher intérieur du portique formé d'un niveau de béton.

DISTEFANO Giovanni (AUTR)

L'installation d'une plate-forme logistique sur la ZAC de Passel a motivé un diagnostic et une fouille qui ont permis de mettre au jour une occupation rurale ayant perduré du haut Moyen Âge à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les études post-fouilles, notamment celles des spécialistes, sont encore en cours et de nombreuses incertitudes demeurent, notamment en ce qui concerne la datation précise des structures et donc du phasage précis. Notons en outre que de nombreuses structures n'ont donné aucun ou très peu de mobilier et que les recoupements sont assez peu nombreux, ce qui ne facilitera pas leur attribution à une phase ou la compréhension de leur nature.

Du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> s., aucune trace d'installation durable n'a été mise au jour, mais le rivage d'un ancien chenal a été aménagé de pierres calcaires, dont des fragments de meule, pour permettre aux hommes et bêtes d'aborder le cours d'eau ; ce type d'installation est similaire à une structure mise au jour à Varesnes (S. Regnard). C'est de cette époque que date l'unique sépulture du site (sans mobilier associé), recoupée au XI<sup>e</sup> s. Certaines structures contenaient en outre du matériel résiduel de datation haute. À cette époque le site semble concentré dans la partie nord-ouest de la parcelle.

À partir du X<sup>e</sup> s., les hommes s'installent de façon pérenne et occupent toute la parcelle. L'espace est structuré par deux enclos, l'un circulaire, l'autre rectangulaire, servant de limite parcellaire et de drainage et associés à des bâtiments en bois et torchis sur poteaux dont la fonction est difficile à percevoir en l'absence d'autres structures, notamment de foyer. De larges fosses restent difficile à interpréter : possibles fosses d'extraction, ces structures ont été

remplies par du torchis et de la terre rubéfiés. Pourtant il n'y a pas de trace d'incendie sur le site. La céramique est d'origine locale, parfois ornée de molettes.

En attendant des études plus précises, nous ne pouvons pas encore cerner l'occupation des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. hors trois fosses particulièrement riches. L'une, aux parois verticales parementées d'un clayonnage conservé sur une vingtaine de centimètres, a été interprétée comme un puits (une structure similaire a été mise au jour à Saint-Omer). La deuxième est peut-être une latrine et la dernière, qui a pu servir à conserver des denrées alimentaires, présentait un clayonnage dont les pieux, dans un état de conservation remarquable, sont certainement en chêne. Le remplissage de ces fosses témoigne de leur fonction secondaire de dépotoir : céramique, cuir, os, graines et noyaux sont en cours d'étude ; cruches et oules proviennent en partie de l'atelier de Pont-l'Évêque, très proche, fouillé il y a quelques années. Des bâtiments sur poteaux datent aussi de cette époque mais leur nombre et leur fonction sont pour le moment incertains.

Au XIV<sup>e</sup> s. l'occupation se déplace au sud : la partie nord du site est inhospitalière car marécageuse. À côté d'une marre, de larges fosses peu profondes et très évasées font penser à de grands baquets de stockage ou à des fosses artisanales. La céramique est plus variée, parfois glaçurée. Pour le moment, la présence de bâtiment à cette époque n'est pas assurée.

Au XV<sup>e</sup> s., les rares structures sont confinées au sud-ouest : un grand silo a ensuite servi de dépotoir qui contenait de la céramique, parfois glaçurée et des objets métallique dont une lame de couteau. Le silo était entouré



Passel - Noyon « Parc d'activité de Passel - Noyon - tranche 1 ». Clayonnage du puits, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle (H. Dulauroy-Lynch, SA de Noyon)

de six poteaux qui devaient soutenir un bâtiment trapézoïdal pour l'abriter. Quelques fragments de mur et un drain, construits en gros blocs de calcaire local équarris sont associés à de nombreuses tuiles plates. C'en est donc fini des bâtiments en bois et torchis, remplacés par une construction en dur qui semble isolée, juste avant l'abandon total du site au XVI<sup>e</sup> s.

La parcelle sert ensuite de pâture à l'époque moderne, comme l'attestent de nombreuses cartes et le cadastre ancien.

En 1918, elle est fortement marquée par les combats et notamment la Bataille du Mont Renaud au mois d'avril : c'est de cette éminence, située au nord du site, que les alliés pilonnèrent Noyon pour la libérer des Allemands. De très nombreux impacts d'obus ont ainsi été révélés, dont certains n'avaient pas explosés. On a notamment mis au jour un petit dépôt de 6 fûts qui ont été relevés par les démineurs.



Passel - Noyon « Parc d'activité de Passel - Noyon - tranche 1 ». Silo, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle (H. Dulauroy-Lynch, SA de Noyon)

ÂGE DU FER

## PASSEL - NOYON

MOYEN ÂGE

### Parc d'activité Noyon-Passel - Tranche 2

L'opération de diagnostic réalisé préalablement à l'extension du Parc d'Activité de Noyon-Passel, sur une parcelle de plus de 15 ha, a permis la découverte de trois occupations principales dans deux secteurs différents.

La première et la plus ancienne, témoigne d'un habitat du Hallstatt moyen, caractérisé par deux petites fosses et par un chapelet de fosses plus importantes localisées dans la partie sud est de la parcelle. Cette occupation constitue la première phase d'occupation de ce secteur, puisque les découvertes structurées les plus anciennes réalisées précédemment remontaient à La Tène ancienne.

Chronologiquement, l'occupation suivante était la plus attendue, puisqu'elle correspond à l'extension du site de la fin de la période gauloise (La Tène D2) découverte en 1997 dans la parcelle contiguë. L'opération de cette année a permis de définir sa limite sud.

Enfin, la dernière occupation, se localise dans le même secteur que l'occupation de Protohistoire ancienne, c'est-à-dire en limite sud de la parcelle abordée, Elle correspond à un enclos principal d'habitation, avec au moins un bâtiment, sur lequel vient s'associer un système d'enclos secondaire. Ce site est daté de la période médiévale.

Le diagnostic réalisé cette année permet donc de compléter de façon importante l'évolution de ce secteur de vallée avec deux nouveaux sites qui s'insèrent chronologiquement entre les occupations déjà reconnues lors des diagnostics précédents.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041 ArScan)

MODERNE

## PRÉCY-SUR-OISE

### Rue du Tour de Moulin

Le diagnostic a été réalisé préalablement à un projet de construction d'un lotissement. Ce projet est implanté sur des parcelles cadastrales qui couvrent une superficie globale d'un peu plus de 2 ha (20 484 m<sup>2</sup>). Cette prescription a été motivée par la présence d'une butte tertiaire en bordure septentrionale et par la découverte d'une terrasse fluviale au lieu-dit Le Bas Sorel en 2000 en bordure orientale de l'emprise (Ducrocq 2000).

Les sondages profonds ont révélé des formations tertiaires remaniées ou non, visibles sous la forme d'un ou plusieurs vallon(s) incisé(s) dans les sables, puis comblés par des formations lœssiques quaternaires. Ils ont également mis en évidence l'absence d'artefacts.

DESCHEYER Nathalie (Inrap)

L'aménagement d'un lotissement, sur une superficie totale de 6 044 m<sup>2</sup>, a suscité une intervention de diagnostic archéologique du 13 au 15 novembre 2007.

Le futur lotissement se localise à quelques kilomètres au nord-ouest de l'agglomération de Beauvais. La parcelle se situe sur le plateau picard au pied d'une butte tertiaire résiduelle, vers 187 m d'altitude.

Cinq sondages profonds ont été réalisés sur l'emprise de manière à observer la stratigraphie et déterminer les formations propices à la conservation des vestiges archéologiques.

Une vingtaine d'artefacts lithiques ont été récoltés dans deux sondages en limite d'emprise, dans un sable fin brunâtre marbré de blanc, contenant de petites concrétions ferro-manganiques. L'âge de ce sédiment reste inconnu. Son aspect homogène plaide pour une origine éolienne (lœss). L'ensemble de ces dépôts semblerait être d'âge Weichselien mais, sans certitude.

L'absence d'horizons repères dans ces sédiments n'ont pas permis de corréliser cette séquence au cadre chronostratigraphique régional.

SELLIER Nathalie (Inrap)

Les fouilles de l'Échangeur R.D. 200 ont été réalisées par Archéopole entre fin 2006 et début 2007, suite à un diagnostic réalisé en 2006 par l'Inrap sous la responsabilité de Ghislaine Billand. Situé sur la commune de Rieux, le site est délimité par la rive droite de la vallée de l'Oise et par une vallée secondaire où coule un de ses affluents, le Rhony. La fouille localisée le long de la R.D. 200 précède les travaux réalisés dans le cadre du réaménagement de cet axe par le Conseil général de l'Oise.

En dépit d'une surface restreinte, les quelques 2 500 m<sup>2</sup> fouillés ont permis de dégager une occupation rurale mérovingienne. Après un abandon de quelques siècles le site est à nouveau occupé au cours du Moyen Âge classique pour perdurer jusqu'au début du bas Moyen Âge. Ainsi quatre phases d'occupation ont pu être différenciées.

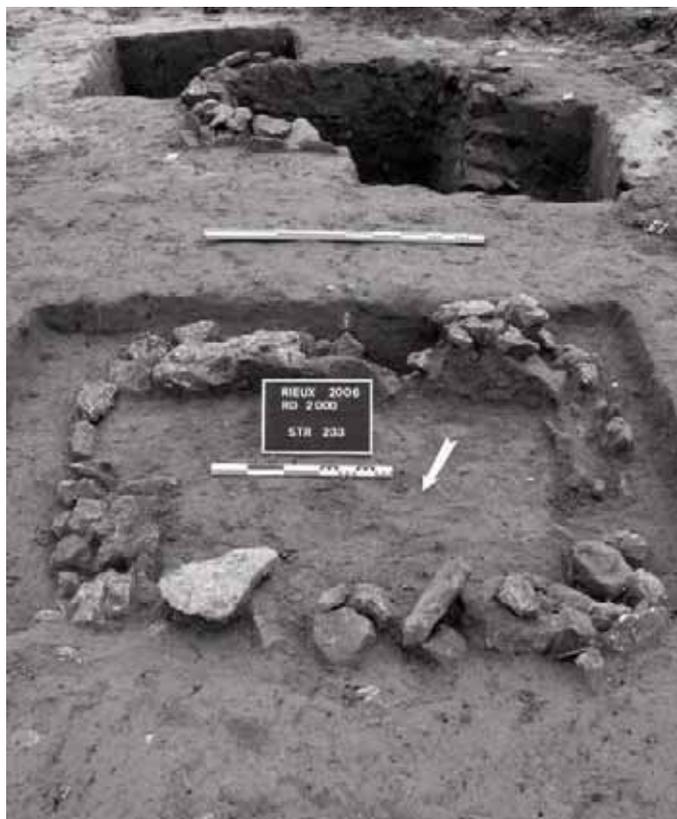
L'occupation mérovingienne constitue la phase I du site. Elle se présente sous la forme d'un habitat sur solins de pierre accompagné de quelques fosses se développant dans sa proche périphérie. Deux structures jumelles particulières ont été rencontrées : il s'agit de latrines maçonnées ayant livré le matériel archéologique le plus caractéristique de cet horizon (fig.).

Après un hiatus, un nouvel habitat se développe à l'aube du X<sup>e</sup> siècle, cette fois sur poteaux porteurs. Il est associé à des structures excavées à vocation artisanale. Cette phase II se poursuit sans discontinuité avec la phase III (vers l'an 1000) qui voit la reconstruction et le développement du bâtiment principal, préservant la même organisation spatiale. Une activité métallurgique est attestée par le travail des métaux fins et la mise au jour de moules à fibules qui confirment le statut particulier du site. La phase IV coïncide avec le bas Moyen Âge et voit une révolution des modes de construction par le retour à la fondation en solins et plots de pierres, ainsi qu'un éclatement de l'organisation spatiale.

Cette occupation, située en périphérie du village actuel, remonte à l'époque mérovingienne. Il serait alors tentant de

les associer, même si les premières mentions de Rieux n'apparaissent qu'en 1061. En outre, une occupation plus précoce aux alentours n'est pas à exclure au vu de la quantité de céramique antique résiduelle présente sur le site, sigillée notamment. Elle peut être mise en relation avec la *villa* de Verneuil-en-Halatte mise au jour à proximité, sur la berge opposée de l'Oise.

ASSEMAT Hélène (Archéopole)



Rieux «Échangeur R.D. 200». Vue des latrines en cours de fouille (H. Assemat, Archéopole)

Dans le cadre du suivi de cette carrière de sable depuis 2002, 10,3 ha étaient soumis à prescription. Localisé dans la moyenne vallée de l'Oise, le gisement lui est distant de moins de 80 m. Une partie du terrain correspond à une dépression bordée par deux buttes alluviales, il faut retirer de 0,30 à 1,20 m de sédiment pour atteindre l'encaissant. Les différents sondages profonds n'ont pas permis de reconnaître des vestiges du Paléolithique. Un niveau argileux gris, a été identifié sur près de 7 000 m<sup>2</sup>. L'essentiel du matériel (silex, céramique, os, dent, grès) correspond à la période chasséenne. Toutefois, il existe quelques pièces du Mésolithique et de rares, plus récentes, antiques. La présence d'os (0,64 kg) témoigne d'une bonne conservation et la quantité prélevée de lithique (6,62 kg) demeure importante. L'interprétation reste délicate.

Dans ce même secteur, sur une petite éminence, trois incinérations ont été dégagées. Deux sont concentrées sur moins de 3 m, la troisième étant distante de 25 m. Une seule a été prélevée et fouillée ensuite en laboratoire. Vide de tout mobilier, la datation reste incertaine. Peut-elle être rattachée à la fin de l'âge du Bronze ?

La dernière implantation majeure se situe sur la butte alluviale opposée. Dans l'emprise concernée, un angle d'une ferme gallo-romaine a été dégagé. Les deux fossés délimitant

l'établissement ont été perçus sur plus de 50 m de long chacun. À l'intérieur de l'emprise, les tranchées ont mis au jour près d'une dizaine de structures, dont une probable mare et un petit silo. Au niveau de l'angle, se greffe un large fossé peu profond, long de 45 m qui se déverse dans la dépression. Une ouverture de 4 m de large est visible. Enfin deux fossés, parallèles aux courbes de niveau, ont été perçus sur plus de 100 m. Il existe un léger décalage dans leur axe (4°). La fouille des différentes structures de ce secteur livre quelques tessons protohistoriques. L'essentiel du mobilier se rattache cependant au Haut-Empire. Il s'agit donc d'une portion d'une ferme antique qui se développe en grande partie hors emprise. Le positionnement sur une butte dominant cette zone humide est classique localement. Il est possible que les deux long fossés évoqués se raccordent à un cheminement. Ce tracé, situé sur une zone haute, se place dans la continuité d'un segments actuel et d'autres redécouverts lors des diagnostics précédents.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

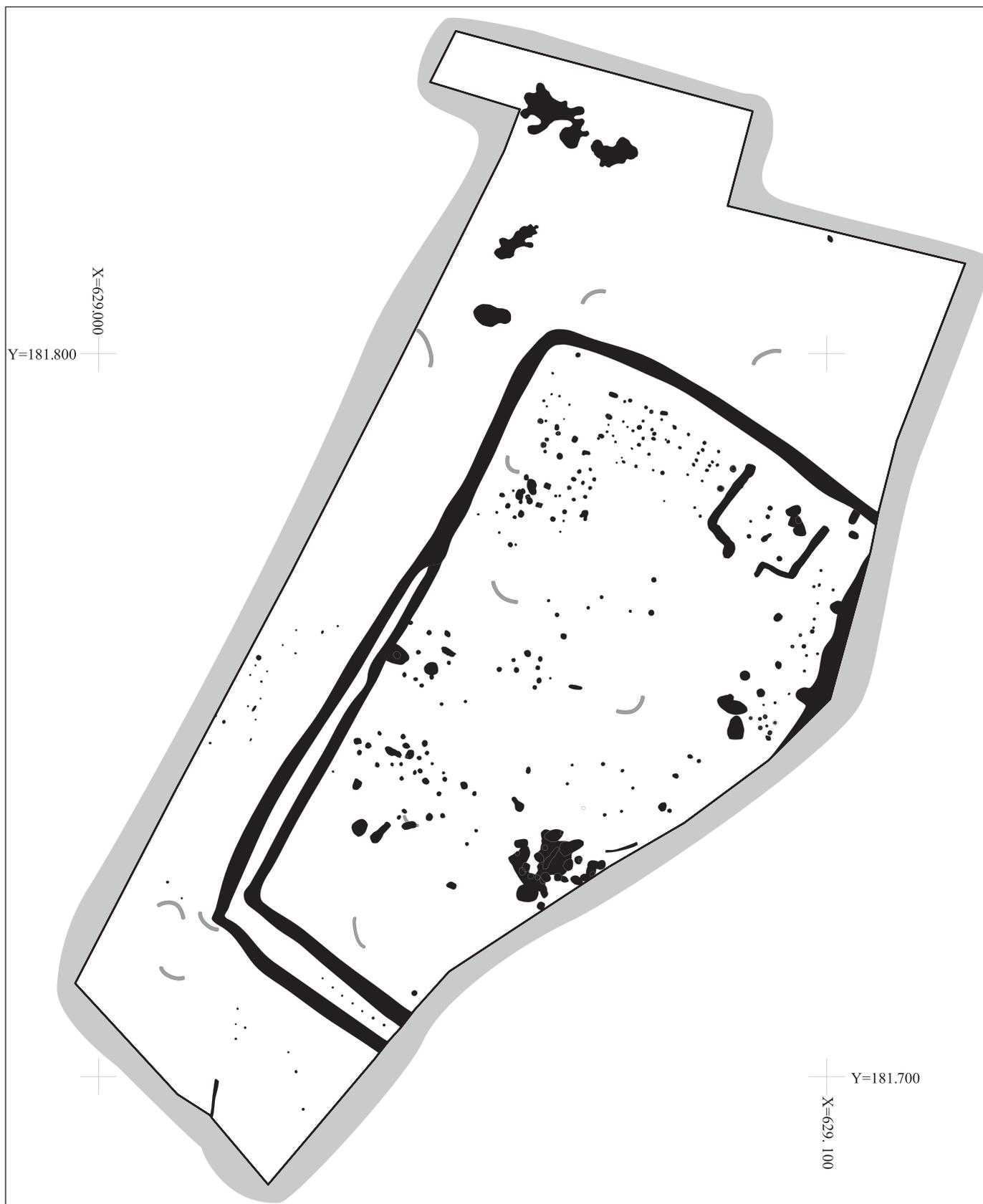
La fouille a été motivée par une prescription liée aux diagnostics réalisés en 2003 et 2005 sur cette carrière de sable (BSR 2003 et 2005). Le site se place sur la rive droite de l'Oise, à moins de 70 m du cours d'eau actuel. Son positionnement sur une butte sableuse le protège des crues de la rivière. Il faut retirer en moyenne 0,40 m de terre végétale pour observer les creusements anthropiques dans le sédiment sableux. Un peu plus de 7 250 m<sup>2</sup> ont été décapés, révélant un peu plus de 300 structures, dont plus de la moitié correspondent à des trous de poteau. La plus ancienne occupation correspond à quelques fosses datées du Néolithique (transition VSG/Cerny ?) peut-être liées à un habitat. La seule sépulture dégagée, mal conservée, pourrait aussi se rattacher à cette période. Elle appartient probablement à un homme âgé déposé en *décubitus*. La seconde occupation se rattache sans doute au Hallstatt final/La Tène ancienne (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Outre de vastes fosses polylobées, liées à l'extraction de matériau, plusieurs structures pourraient témoigner d'un habitat ouvert. Il faut souligner que malgré un maillage en tranchée et fenêtres ayant couvert plus du quart de ce secteur, cette implantation avait échappé au repérage lors du diagnostic. Comme pour l'époque précédente aucun bâtiment ne peut être raccordé avec cette phase. L'implantation la plus marquée est celle de La Tène moyenne/finale (III<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.). Elle se

caractérise par un enclos quadrangulaire dont l'axe est nord-est/sud-ouest, et parallèle au court de la rivière. Un débordement de fossé sur une portion fournit une longueur comprise entre 95 et 98 m, pour une largeur connue de 53 m, soit un peu plus de 5 000 m<sup>2</sup>. Toutefois, la partie orientale du site étant hors emprise, il est incomplet ; or il pourrait se développer un enclos attenant dans ce secteur, comme le suggère l'évaluation de 2005. Les fossés mesurent entre 2 et 3 m de large pour une profondeur comprise entre 0,50 et 1,20 m, la moyenne étant de 2 m de large pour une profondeur de 1,05 m. La stratigraphie permet de distinguer de trois à six couches. Souvent de fines traces contre les bords évoquent la présence de planches contre les parois. À l'intérieur de l'espace, on observe de nombreuses structures, sauf dans la partie méridionale qui semble pratiquement vide sur 15 m de large. Deux courts fossés internes segmentés, décalés de 3 m du fossé nord, délimitent une aire de 95 m<sup>2</sup>. Ils sont larges de 1 m, conservés sur 0,50 m et remplis de matériel détritique, en particulier de la faune. Des prélèvements ont été effectués car des vertèbres de poissons ressortaient lors de la fouille. À l'ouest de cet ensemble, on retrouve plusieurs concentrations de trous de poteau. Outre des plans de greniers, il ressort plusieurs édifices, en particulier un vaste bâtiment rectangulaire couvrant plus de 45 m<sup>2</sup>. Sur le reste du site, d'autre groupe de poteaux

s'individualise, mais il demeure, généralement, délicat de discerner des constructions. Plusieurs alignements évoquent aussi de simples clôtures avec peut-être des portes. Les études des mobiliers n'étant pas commencée, il demeure impossible pour l'instant d'affiner notre vision tant chronologique que spatiale. Les examens archéozoologiques, car-

pologiques, céramologiques et métallurgiques (particulièrement les scories) permettront sans doute aussi de préciser le statut des différents occupants, et d'intégrer cet établissement au sein du corpus de la moyenne vallée de l'Oise.

MARÉCHAL Denis (Inrap)



Rivecourt « Le Petit Pâtis ». Plan du site, pour l'essentiel d'époque gauloise (É. Mariette, D. Maréchal Inrap)

## SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Ribeauville

Notice non rendue

MICHEL Laurent (Inrap)

## SAINTE-GENEVIÈVE

ZA de Novillers des Cailloux

Notice non rendue

MICHEL Laurent (Inrap)

MODERNE

## SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Le Pré l'Abbé

Le diagnostic a été réalisé préalablement à un projet de construction d'une salle des fêtes. Ce projet est implanté sur une parcelle d'une superficie de deux hectares. Cette prescription a été motivée par l'emplacement de la parcelle à proximité du lieu-dit « le Rossignol » où ont été découvert des sanctuaires gaulois et gallo-romain.

L'aménagement de cette parcelle ne menace pas d'occupations. En effet, les tranchées 1 à 5 présentent une couverture stérile épaisse (de 1,50 à 2,50 m d'épaisseur minimum) présente sous la forme de colluvions et

d'alluvions, qui recouvre et protège si besoin une occupation. Les couches stériles au niveau de ces tranchées n'ont pas été percées. Par conséquent, il est impossible d'attester qu'il existe un ou plusieurs niveaux d'occupations sous cette couverture. Les tranchées 6 et 7 présentent quelques structures aménagées à la période moderne au regard du mobilier qu'elles contenaient (verre, tommettes).

DESCHEYER Nathalie (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

## SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

Rue de Plainval

Le site Les Rossignols à Saint-Just-en-Chaussée, mis au jour en 1994-1995 au cours de différentes interventions, menées par Georges-Pierre Woimant, a révélé des occupations depuis La Tène finale (D1-D2) jusqu'au Haut-Empire. Les vestiges les plus remarquables étaient des fossés remplis d'ossements de chevaux avec des pièces de char et d'harnachement. Quelques os humains y étaient mêlés. Des similarités avec le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde avaient été évoquées. L'opération de 1995 (Patrick Toussaint) avait permis de mettre au jour des armes sacrifiées et de compléter le plan de l'occupation sans toutefois statuer sur la nature du site.

Le diagnostic de 2007, sis rue de Plainval, concomitant au lieu-dit Les Rossignols a permis de découvrir un fossé d'enclos de l'âge du Bronze ancien ou moyen et surtout d'accumuler les présomptions quant à la présence d'un sanctuaire.

En effet sur plus de 2 ha, des traces fugaces, mais indéniables d'une activité religieuse, ont été dévoilées, telle qu'une inhumation assise dans une fosse ovale, qui n'est pas sans rappeler les inhumations votives d'Acy-Romance dans les Ardennes, un puits contenant une rouelle, une fibule, un fossé comprenant un orle de bouclier et un bâtiment qui n'est pas sans rappeler les architectures installées sur les sanctuaires.

Toutefois, le diagnostic n'a pas permis de cerner l'occupation celtique car les installations semblent avoir été réinvesties dès la période augustéenne en s'accroissant au Haut-Empire jusqu'au Bas-Empire, créant un certain flou dans l'organisation des vestiges antérieurs.

Lors de cette dernière phase, une activité artisanale semble s'être développée.

KIEFER David (Inrap)



---

## SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

61-67 rue Mangin

---

Notice non rendue

MICHEL Laurent (Inrap)

---

## SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Rue de Montdidier - Rue du Banc de Saint-Pierre

---

Notice non rendue

DESCHEYER Nathalie (Inrap)

---

## SAINT-MAXIMIN

Le Vieux Moulin - R.D. 162

---

Une parcelle, au lieu-dit Le Vieux Moulin, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en amont d'un projet de lotissement. Les sondages s'avèrent négatifs.

Seuls témoins observés: un parcellaire (ou drainage) non daté, des chablis et des impacts d'obus. Le lieu-dit Le Vieux

Moulin fait référence à une construction localisée plus au nord et sans doute déjà détruite par l'implantation d'une carrière.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)

---

## SENLIS

Les Arènes

---

En prévision du rejointoiement du mur dit du premier rang de circulation des arènes de Senlis, un sondage d'observation a été porté sur sa partie orientale. Ce mur s'élève sur environ un mètre de haut en une superposition lâche de pierres sèches équarries où alternent des grosses pierres de taille quadrangulaires. Déjà rien dans son aspect n'indique une structure véritablement construite avec une technique antique, rien non plus avec son démontage. Le socle géologique est tout de suite derrière, sous des remblais de terre d'écoulement. De grosses pierres situées à la base, exceptionnellement conservées à cet endroit, paraissent plus ou moins en place, de même, au dos et plus haut, un lit de fragments de dalles ou de pierres plates ; seules ces structures laissent deviner de véritables aménagements. La stratigraphie, très limitée ici, diffuse, ne fait pas reconnaître de corrélation entre ces éléments. En conclusion, ce mur, rattaché par sa situation à des vestiges d'origine, n'est vraisemblablement qu'un remontage récent. Une observation scientifique sûre ne peut se satisfaire d'un tel petit sondage. Il serait nécessaire d'opérer une coupe de l'ensemble du monument pour une véritable observation stratigraphique, couplée d'une mise

à jour des structures de fondation, et non plus un suivi aléatoire des variations de densité des sols comme cela était fait au siècle passé. L'absence de multiples couches et de mobilier (deux fragments d'enduits peints) devrait permettre une telle opération rapide. La location par bail emphytéotique au département de l'Oise proposée par la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, propriétaire, fait espérer des aménagements importants pour le public, qu'il faudra précéder d'observations scientifiques modernes, car dans ces arènes nombre de structures ont été entièrement refaites depuis la mise à jour du monument et tout est à découvrir.

DAPREMONT Laurence (CG de l'Oise)  
WOIMANT Georges-Pierre (CG de l'Oise),  
encadrement scientifique

Au cœur du Senlis historique, une équipe de l'Inrap a mis au jour les vestiges du cimetière Saint-Rieul, fondé à l'époque mérovingienne et en activité jusqu'à la Révolution française. La fouille préventive prescrite fait suite à un diagnostic réalisé en 2005, qui avait permis d'estimer à près de 300 le nombre d'individus inhumés.

La christianisation de Senlis :

Si l'histoire de Senlis est bien connue par les textes et des fouilles, l'occasion est donnée pour la première fois d'observer l'un des lieux originels de la christianisation de la ville, en étudiant les vestiges de son principal cimetière médiéval. C'est à quelques pas du chantier, sous la cour de l'école, que l'on situe l'emplacement initial de la sépulture de saint Rieul, premier évêque de Senlis, dont les reliques sont aujourd'hui conservées dans la cathédrale. Située à l'intérieur de l'enceinte médiévale, sur le tracé de l'une des principales voies d'accès de la ville, une grande église est construite en ce lieu au haut Moyen Âge.

Celle-ci sera vendue comme Bien National à la Révolution, puis détruite. Quelques vestiges subsistent encore actuellement sous l'actuel cinéma. Les cimetières sont déplacés hors de la ville en 1786, puis les paroisses sont regroupées cinq ans plus tard autour de la cathédrale.

65 générations sur 70 m<sup>2</sup> :

La densité exceptionnelle des sépultures observée sur la parcelle fouillée est telle que là où normalement tiendrait un unique individu, on a retrouvé en moyenne près de onze défunts. Ici, durant quelque 1300 ans, les senlisiens ont inhumé leurs morts dans un simple linceul, ou un cercueil de bois, parfois les deux. Les dépouilles toujours allongées sur le dos sont généralement tournées vers l'est en direction de la Terre Sainte. Parmi les objets découverts à ce jour, des épingles de bronze et d'argent servant à fermer le linceul, des monnaies (dont une date de la période romaine), une médaille religieuse ainsi que deux bagues, témoignent à leur manière du niveau de vie de leurs propriétaires.

L'étude des sépultures permettra de répondre aux questions liées à l'organisation spatiale et à l'évolution de l'occupation du cimetière au fil des siècles. L'étude anthropologique fournit quant à elle quantité d'informations : sexe, âge, état sanitaire, alimentation, niveau social de la population inhumée.

LAPERLE Gilles (Inrap)

d'après la plaquette éditée par l'Inrap

Le cimetière médiéval Saint-Rieul à Senlis, 2007



Senlis « École Notre Dame du Sacré Cœur ». Vue du cimetière en cours de fouille (G. Laperle, Inrap)



Senlis « École Notre Dame du Sacré Cœur ». Bague en bronze avec un chaton contenant une pierre bleu turquoise, découverte à la main gauche d'une jeune femme (S. Lancelot, Inrap)



Senlis « École Notre Dame du Sacré Cœur ». Médaille religieuse en bronze avec une croix pattée et inscriptions, et sur l'autre face, un personnage tenant une croix (S. Lancelot, Inrap)

---

## SENLIS

### ZAC des Rouliers

---

Décapage d'une couche allant de 0,30 à 0,50 m pour atteindre le limon des plateaux de couleur brun-orange. Aucune structure n'a été mise en évidence. Ce diagnostic est négatif.

BERTIN Patrice (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

---

## THOUROTTE

### ZAC du Gros Grelot

---

Vingt-cinq tranchées de sondage ont été réalisées lors du diagnostic préalable au projet d'extension de la ZAC du Gros Grelot. Il s'agit de la troisième tranche de cette opération d'archéologie préventive sur ce site.

Le diagnostic a permis de mettre au jour, dans la partie septentrionale de l'emprise, sur une aire estimée à 1 600 m<sup>2</sup> environ, une dizaine de structures domestiques

attribuées à la période du Bronze final IIb-IIIa. Cette occupation est à mettre en relation avec la nécropole à enclos et incinérations de la même période découverte en 1999 à 600 m à l'est du site.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546  
CNRS-ENS)

---

## VENDEUIL-CAPLY

### Musée-dépôt - La Vallée Saint-Denis

---

Notice non rendue

VIDAL Philippe (inrap)

ÂGE DU BRONZE

---

## VIEUX-MOULIN

### Saint-Pierre-en-Chastre

---

Le sondage fait suite à une demande du SRA de Picardie dans le cadre d'une sensibilisation à l'archéologie en milieu forestier, destinée aux agents ONF. Le site de hauteur de Saint-Pierre-en-Chastre sur la commune de Vieux-Moulin, en forêt de Compiègne, connu pour une occupation sur différentes périodes (Préhistoire, âge du Bronze final, La Tène finale et gallo-romaine) a été choisi également car il pourrait être soumis à des aménagements dans les années à venir. Le sondage a en cela un peu valeur de pré-diagnostic.

La problématique visait à comprendre si, (et à quel point) le rempart était concerné à cet endroit par les reconstitutions opérées par Viollet-Le-Duc, et éventuellement, à recueillir des informations sur sa construction initiale et sur l'occupation du site. Ce secteur a notamment été choisi car le sud et le nord avaient déjà été abordés (Viollet-Le-Duc au XIX<sup>e</sup> s. et M. Jouve 1972).

Nous avons pratiqué manuellement une première tranchée sur une longueur de près de 4 m pour une largeur d'un mètre, dans laquelle un sondage plus profond a été réalisé pour observer la nature du sol géologique. Dans l'alignement de cette tranchée, plus à l'intérieur de l'enceinte, un autre carré d'un mètre de côté a été ouvert. Devant le peu de résultats observables et la gêne occasionnée par la végétation pour sonder le talus plus en son centre, une deuxième tranchée parallèle a été pratiquée juste au nord, sur 7 m de long. Au besoin des observations, une petite fenêtre est venue agrandir cette deuxième tranchée dans le contrebas du talus. La surface ouverte sur l'ensemble du sondage représente 15 m<sup>2</sup> environ. Pour la deuxième tranchée le sol géologique n'a pas été atteint sur toute la surface recouverte par le talus, notamment vers son centre.

Le sondage, qui coupe sur le rebord ouest du plateau du Mont-Saint-Pierre, une petite moitié du talus d'enceinte sur son côté intérieur, a révélé une partie des « reconstitutions » opérées sur ce site par Viollet-Le-Duc lors des fouilles commandées par Napoléon III.

Une bonne partie de la stratigraphie fouillée présente en effet un caractère rapporté. En outre, du mobilier moderne (tuiles ou briques) a été mis au jour, mêlé à du mobilier de l'âge du Bronze final de culture RSFO, à la base du premier niveau, voire le sommet du deuxième, dans une terre très meuble.

Dans la deuxième couche on a observé un massif constitué de blocs de calcaire à nummulites qui semblent organisés pour consolider le talus en retenant la terre. Son origine demeure incertaine. Rien ne vient de façon certaine prouver que cette couche soit partie des reconstitutions de Viollet-Le-Duc. Seul son caractère assez meuble, inciterait à retenir cette interprétation.

Le dernier niveau mis au jour dans la partie inférieure du sondage, avec tessons de céramique et restes de faune écrasés à son sommet, pourrait s'avérer en place et appartenir à une enceinte originelle de façon plus certaine. Le mobilier des deuxième et troisième niveaux est homogène et comparable à celui du premier niveau (Bronze final RSFO).

En contrebas du talus, un empierrement est apparu presque directement sous le niveau du sol actuel. Son interprétation - assainissement d'un chemin ancien sur le

pourtour intérieur du talus, éboulis du talus ou système de caisson de consolidation - reste indéterminée, tout comme sa datation. On retrouve en effet au dessus de cet empierrement le même mobilier de l'âge du Bronze que dans le premier niveau du talus et donc peut-être rapporté dans le même temps. Sous cet empierrement et semble-t-il comblée par lui, est apparue directement creusée dans le sol géologique, une structure de forme grossièrement circulaire, même si son extension n'a pas été définie par ce sondage restreint. On n'exclut pas que ces derniers éléments soient la trace de la présence de structures d'habitat aux abords du talus.

À l'issue du temps imparti par l'arrêté de prescription, nous avons procédé au bâchage pour protection et éventuellement reprise de la tranchée la plus parlante ainsi qu'au rebouchage de l'ensemble du sondage.

Seules des fouilles programmées - englobant talus, fossés extérieurs et chemin intérieur ainsi que des sondages plus au cœur de l'enceinte - pourraient apporter des informations précieuses sur la teneur et l'extension des reconstitutions opérées par Viollet-Le-Duc d'une part, sur l'existence d'une enceinte originelle, sa datation et son évolution d'autre part, et enfin sur le statut des différentes occupations du site dans la longue durée.

CANET Sylvain (CG de l'Oise)